



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE 2018-2021

RAPPORT D'ÉTAPE RÉGIONAL

Octobre 2021

SOMMAIRE

En métropole	5
Auvergne-Rhône-Alpes	6
Bourgogne-Franche-Comté	8
Bretagne	10
Centre-Val de Loire	12
Corse	15
Grand Est	17
Hauts-de-France	19
Île-de-France	21
Normandie	24
Nouvelle-Aquitaine	26
Occitanie	29
Pays de la Loire	32
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35
En Outre-mer	39
Guadeloupe	40
Guyane	42
La Réunion	45
Martinique	48
Mayotte	51

1 EN MÉTROPOLE



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, la pauvreté concerne une personne sur 8, et un jeune de moins de 18 ans sur 5. La crise sanitaire a souvent accentué leur vulnérabilité, tout en créant des situations de précarité nouvelles. Qu'elle soit manifeste ou invisible, rurale ou urbaine, la pauvreté prend de multiples formes. L'Allier, l'Ardèche et la Drôme sont les départements ruraux les plus concernés. Les territoires plus urbains sont également très touchés : 15,6 % de pauvres au sein des 4 métropoles régionales.

Engagée en 2018, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté se déploie depuis plus de 2 ans en Auvergne-Rhône-Alpes autour des 2 piliers fondamentaux : la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge et la réinsertion vers l'emploi. 9 priorités régionales ont été définies, par exemple la prévention du basculement dans la pauvreté, l'insertion des jeunes, le soutien aux familles monoparentales ou encore la lutte contre la fracture sociale dans les territoires ruraux. Prenant appui sur les besoins et les initiatives au plus près du terrain, la stratégie est pilotée dans chaque département et rassemble l'État, les collectivités territoriales, l'ARS, les CPAM, les CAF et Pôle emploi, le rectorat, les associations, les entreprises au service d'une action commune fondée sur la coopération.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > **12,5 % de la population** dans la région se trouve sous le seuil de pauvreté soit presque 1 million de personnes pauvres (France : 14,7 %).
- > **Les 12 départements** de la région et les **4 métropoles** contractualisent avec l'État, avec un soutien côté État de 18 M€ en 2021.
- > **5 départements** sont déjà engagés dans le déploiement du Service public de l'insertion et de l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

- > **3 444 élèves** ont bénéficié des « petits déjeuners à l'école » en 2020, 6 cités éducatives (de nouvelles vont être labellisées), plus de 1600 communes éligibles à la « cantine à 1 € ».
- > **Près de 9000 places de crèches** avec le bonus « mixité » ou « territoire », 18 projets de formation des professionnels de la petite enfance soutenus en 2020.
- > 3 départements de la région (Isère, Métropole de Lyon, Haute-Savoie) ont été ciblés pour initier une démarche d'aller vers les familles à la rue, en squat ou en bidonville et leur proposer un accompagnement alliant professionnels de l'aide sociale à l'enfance et professionnels de l'urgence sociale.
- > **37 109 jeunes** (7,3 M€) sont entrés en PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) et 8 250 jeunes sont entrés en Garantie jeunes (34 M€) en 2020.
- > **21 Points accueil écoute jeunes** (PAEJ) soutenus par les CAF.
- > **144 lits d'accueil médicalisés (LAM) et lits halte soin santé (LHSS)** sont à créer sur la période 2019-2022 (80 à fin 2020). 60 places dans des appartements de coordination thérapeutique (ACT) créées fin 2020.

Quelques exemples de projets soutenus en 2021

Un site d'information sur l'obligation de formation

Dans le cadre du comité de pilotage de l'obligation de formation des 16-18 ans, *Via Compétences* a été missionné pour construire un site grand public d'information sur l'obligation de formation. Le site est en construction et à ce stade, des [vidéos de témoignages de jeunes](#) et de la cartographie sont disponibles sur le site [Côté Formations](#). Des actions de communication sur les réseaux sociaux adaptées à cette tranche d'âge seront également mises en place par la suite. Le [témoignage d'Houcine « Les devoirs pour moi cela ne servait à rien »](#), maintenant en CAP chaudronnerie !



Une démarche participative pour le repérage des jeunes invisibles

Dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, un nouvel appel à projets a été lancé en 2021 pour le repérage de jeunes « invisibles » de 16-29 ans. Cet appel à projets recherche des acteurs coordonnés dans des « consortiums » sur des territoires peu couverts pour aller à la rencontre de ceux pour qui ce sont les institutions qui sont invisibles. Cette année, le processus de sélection a intégré une dimension participative avec l'organisation d'une journée de « lab » en présence de jeunes ayant connu des ruptures ou décrochages qui ont été chargés de formuler un avis. 18 jeunes ont participé à l'évènement et ont pu élire des projets coup de cœur.



Itinéraire emploi innovant, un accompagnement des femmes dans leur parcours d'insertion

Déployée par l'Union féminine civique et sociale (UFCS) dans la métropole de Lyon, cette action vise à accompagner les bénéficiaires du RSA, tout particulièrement des femmes, dans leur parcours d'insertion : des temps d'accueil de leurs enfants leur sont proposés au sein d'une crèche, pendant les journées d'accompagnement. Cette formule facilite les démarches de ces femmes en vue d'un accès à l'emploi ou à la formation et favorise leur implication personnelle. Elle permet aussi de leur proposer un accompagnement global portant sur l'emploi, la formation mais aussi la santé, le logement, la parentalité, l'accès aux droits, etc.

La pauvreté en milieu rural

La pauvreté et la précarité constituent une réalité plus ou moins bien cernée. Cette réalité touche en Auvergne-Rhône-Alpes des personnes privées d'emplois ou en activité dont les revenus sont insuffisants (salariés ou indépendants, agriculteurs, artisans et petits commerçants, saisonniers, etc.), mais aussi des jeunes, des personnes seules, souvent des femmes, des personnes handicapées et des personnes âgées. Elle peut prendre plusieurs formes : absence d'emploi ou emploi précaire, difficultés financières, logement ancien, dégradé voire insalubre, précarité énergétique, problèmes de santé récurrents, de mobilité, d'alimentation, difficultés d'accès aux services, aux soins et aux spécialistes, aux nouvelles technologies, à la culture et aux loisirs, isolement et exclusion... C'est dans ce contexte que s'est mis en place un groupe de travail sur la pauvreté en milieu rural en partenariat avec le réseau Cap rural et le laboratoire des études rurales. Une enquête a été lancée en 2020 auprès des EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mieux identifier les priorités et projets à porter.

www.caprural.org



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Principaux enjeux et priorités retenues

Avec un taux de pauvreté qui s'établit à 12,8 % la région concentre à la fois les problématiques liées à un territoire rural mais aussi industriel, notamment à proximité des centres urbains regroupant 58 quartiers politique de la ville. Cette typologie géographique ainsi que celle des habitants de la région ont conduit à dégager trois enjeux soutenus par la stratégie de lutte contre la pauvreté :

Le premier vise à réduire les fractures territoriales entre le nord et le sud de la région mais aussi entre ses franges est et ouest.

Les actions qui mobilisent les acteurs de la mise en œuvre de la stratégie portent ainsi sur la résolution des questions concernant la mobilité et l'accès aux droits.

Le deuxième enjeu oriente les efforts des partenaires et de l'État vers un accompagnement de la jeunesse depuis le plus jeune âge jusqu'à la majorité, dans un souci d'équiper chacune et chacun en connaissance et en savoirs utiles et mobilisables rapidement. Plus de 80 M€ d'aides exceptionnelles de solidarité ont bénéficié à près de 160 000 familles précaires en 2020.

Enfin, le troisième enjeu porte sur l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables, notamment en consolidant le déploiement des dispositifs assurant leur insertion et leur retour à un emploi durable.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Évolution du taux de pauvreté 2018/2020 : **12,8 %**.
- > Montant du soutien de l'État dans les contractualisations : **13,5 M€** (soit 2,8 M€ en 2019, 5,2 en 2020 et 5,5 en 2021).
- > 130 projets soutenus entre 2019 et 2021 grâce aux enveloppes territoriales, un soutien de l'État de **2 M€**.

CHIFFRES CLÉS (AU 31/07/2021)

- > Le plan de relance de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté a permis à **27 lauréats** de bénéficier de **2,1 M€**. Les trois thématiques retenues par la région étaient : la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels, l'accès aux droits en particulier la santé et la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle.
- > L'Association dijonnaise d'entraide des familles ouvrières, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'hébergement des personnes en situation de grande marginalité, a obtenu un soutien de l'État de **313 K€**.
- > L'humanisation des accueils de jour a mobilisé **1,8 M€ pour trois lauréats**, SDAT 21, Coop'agir 39 et le Pont 71.
- > **19 PCB** ont été labellisés en 2020 et **9 nouveaux** le seront d'ici fin 2021.
- > **6,2 M€** ont été consacrés à la prévention et la protection de l'enfance pour **les 6 départements lauréats**.
- > **204 structures d'insertion accompagnent 17 700 salariés** et ont mobilisé **80 M€** d'aides de l'État en 2020.
- > **2 847 petits déjeuners gratuits** servis en 2020/2021.

- > **77 458 repas de cantine** ont été servis au tarif plancher dans les écoles élémentaires publiques.
- > **Plus de 83 000 repas à 1 €** ont été servis dans les RU de janvier à mars 2021.
- > **La part des inactifs (NEET) de 16 à 29 ans représente 19 %** de la population soit 81 630 personnes (dont 55 094 jeunes entre 16 et 25 ans).
- > **2 698 demandeurs d'emplois** sont en cours de suivi, dont **1 388 bénéficiaires du RSA**.
- > Le délai moyen de démarrage effectif de l'accompagnement est de **19 jours** (23 jours en moyenne en France).
- > Nombre de jeunes en PACEA : **12 121** en 2019, **12 070** en 2020, **8 372** en 2021.
- > Nombre de jeune en Garantie jeune : **3 327** en 2019, **2 853** en 2020, **2 707** en 2021.

Faits marquants

Davantage de places en crèche pour les familles défavorisées

Un travail important a été conduit avec les CAF pour créer des places de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) dont nombre augmente au fil des années : 34 places créées en 2019, 35 en 2020 et 40 mi-2021. Le nombre de places « bonus mixité sociale » connaît la même évolution : 1 938 places en 2019, 3 360 en 2020 et 1 089 à mi-2021.



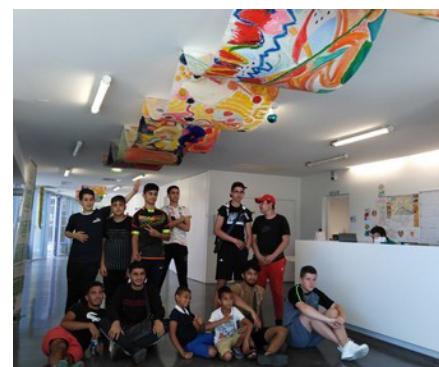
Le plan de formation des professionnels de la petite enfance et l'éveil à la nature

Financée par l'Etat en 2020 et déployée dans le Jura par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE 39) L'action « Éveil à la nature » contribue au renforcement de la qualité éducative des modes d'accueil de la petite enfance en formant les professionnels à l'élaboration d'activités dans la nature, dans une approche sensorielle et écologique.

[Voir la vidéo](#)

L'accompagnement des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

Le centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) mène depuis 2019 un projet pilote de structuration d'un réseau régional des associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (ADEPAPE). Outre la création d'outils de communication, ce sont 2 nouvelles associations qui ont vu le jour et 2 autres créations en cours, soit un maillage de 6 ADEPAPE sur la région. Cette action au bénéfice de l'insertion de jeunes vulnérables est basée sur la pair-aidance. Elle bénéficie d'un soutien de l'État de 25 K€.



La mise en œuvre de la participation des personnes concernées

Entre 2019 et 2021, 40 actions qui ont réuni et mobilisé environ 300 personnes concernées ont été mises en œuvre. Parmi ces actions, deux actions ont eu lieu dans la région, portées par la Fédération des acteurs de la solidarité. L'organisation de la première journée par et pour les personnes concernées en décembre 2019 et la publication du journal de bord du confiné, témoignage du vécu du confinement et du couvre-feu.





BRETAGNE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Le taux de pauvreté en Bretagne est plus faible que dans d'autres régions. Toutefois, la lutte contre la pauvreté appelle à dépasser les approches statistiques. Dans cette région, des phénomènes de pauvreté intense peuvent être constatés aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

La Bretagne connaît une pauvreté souvent liée au chômage de longue durée, qui reste important même quand l'emploi progresse. Cette pauvreté touche en particulier les familles monoparentales.

Par ailleurs, elle souffre d'une précarité souvent associée aux problèmes de santé, à tous les âges.

La pauvreté dans les zones rurales peut être marquante, engageant des difficultés de logement, d'accès à l'emploi voire aux droits et soins, et interrogeant même parfois la réussite des enfants.

Dans ce contexte, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté s'est attachée, en Bretagne, à apporter des réponses concrètes aux priorités suivantes :

- > La spécificité de la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales
- > Le développement de nouveaux outils pour lutter contre les inégalités sociales de santé
- > La contribution de l'économie et de l'employabilité à la lutte contre la pauvreté.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté stable : **10,9 %**
- > **13 M€** de crédits de l'État consacrés à la contractualisation avec les collectivités territoriales
- > **3 M€** de crédits de l'État consacrés à la construction de projets par les associations locales, au regard des priorités partagées en Bretagne.

CHIFFRES CLÉS

- > À la rentrée de septembre 2020, **3 196 élèves** de CP et de CE1 bénéficient du dédoublement de 269 classes en Bretagne dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) afin que tous les enfants puissent maîtriser les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire.
- > **5 centres sociaux et 17 espaces de vie sociale** ont été créés ou sont en cours de création (dont trois en QPV)
- > **18 Points conseil budget** créés.

Faits marquants

200 000 foyers bénéficient de la prime d'activité

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a intégré la revalorisation d'un certain nombre de prestations sociales, et en particulier l'élargissement et l'augmentation de la prime d'activité en 2018 et 2019.

La prime d'activité vient soutenir les revenus inférieurs à 1,5 fois le SMIC et tient compte de la composition familiale. Cette aide, versée par la CAF et la MSA, vise donc particulièrement les ménages à revenus d'activité faibles ou modestes, et particulièrement lorsqu'ils ont des charges familiales. Passée de 224 M€ en 2018 à 424 M€ en 2020, elle bénéficie désormais à environ 200 000 foyers.

La cantine à 1 € pour 3 000 enfants de plus en Bretagne

Les enfants issus de familles défavorisées sont deux fois moins nombreux à manger à la cantine que les élèves issus des autres familles. Si la plupart des grandes villes disposent de tarifications sociales, les communes plus petites recourent moins à ces outils qui jouent pourtant un rôle important dans la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

Conformément aux priorités régionales, la Bretagne s'est particulièrement mobilisée pour déployer cette mesure.

En Bretagne, 78 communes ont désormais adapté cette tarification. Environ 3 000 enfants par jour bénéficient désormais du tarif de la cantine à un euro dans les communes rurales.

[Voir la vidéo](#)



De nouvelles propositions pour accueillir les personnes en situation de grande marginalité

Pour mieux répondre aux enjeux apparus pendant le confinement pour accompagner et abriter les personnes en situation de grande précarité pour lesquels l'accueil collectif traditionnel s'avérait impossible (pour des raisons de santé, de mode de vie, etc.), trois projets d'hébergement innovants seront expérimentés en 2020 et 2021, pour trois ans en Bretagne, à Rennes, Brest et Séné.

Pendant la crise

L'engagement de l'État en faveur de l'aide alimentaire

Toutes les associations ont constaté une hausse rapide et significative du recours à l'aide alimentaire par des populations fragilisées par le premier confinement du printemps 2020.

En 2020, pour faire face à la crise en Bretagne, l'État a presque multiplié par 6 son soutien financier aux associations locales (2,1 M€ de financements), auquel se sont ajoutés 550 K€ de « chèques-services » confiés aux associations pour soutenir les personnes les plus en difficulté.

Ces crédits de l'État sont venus en complément des financements apportés au niveau national aux têtes de réseaux.

Par ailleurs, en lien avec le conseil régional, l'État a engagé un programme visant à faciliter le lien entre les associations et l'industrie agroalimentaire bretonne. Il va permettre de mobiliser 700 K€ de financements complémentaires.

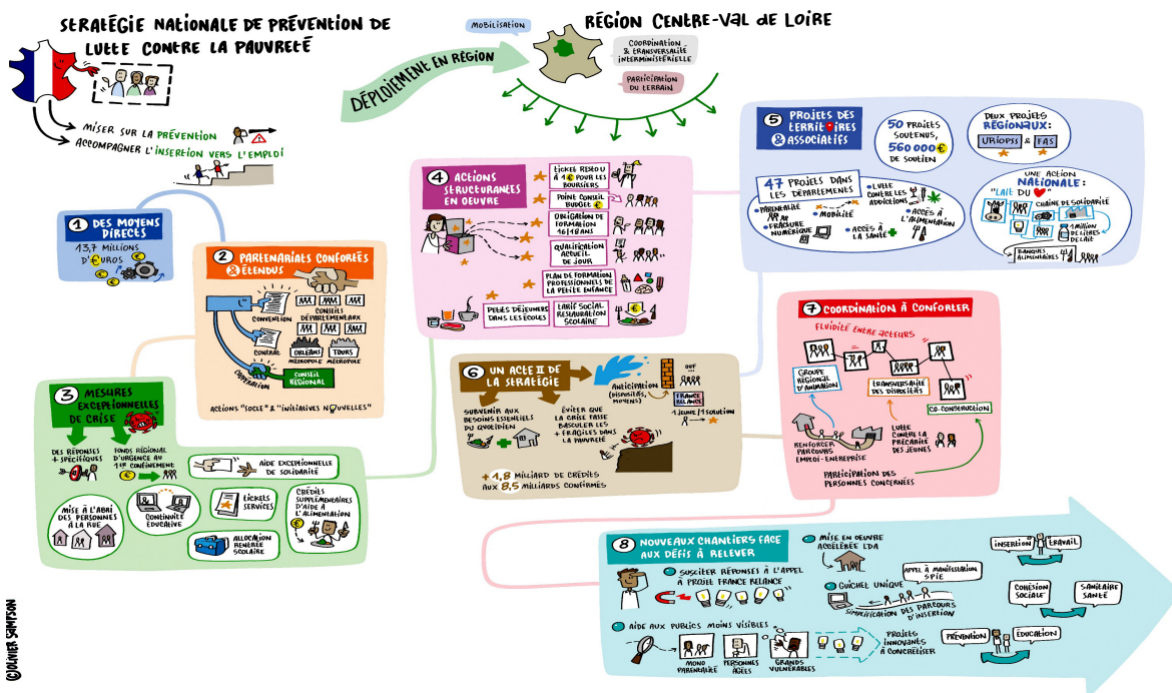


CENTRE-VAL DE LOIRE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

En Centre-Val de Loire, un habitant sur huit vit sous le seuil de pauvreté. À 13,1 %, le taux de pauvreté monétaire place la région dans une position médiane par rapport aux autres territoires. Cette position mesurée recouvre une situation néanmoins contrastée entre les six départements de la région. Les ménages pauvres résident principalement dans les centres urbains des grandes agglomérations et dans les territoires ruraux du sud. En termes de profil, les ménages les plus exposés sont ceux confrontés au chômage, les familles nombreuses et monoparentales, ainsi que les jeunes qui quittent tôt le système scolaire. Les deux tiers des ressources des plus démunis proviennent du système redistributif et les prestations sociales permettant de réduire de 7 points la part des personnes pauvres en région. Le déploiement régional de la stratégie de lutte contre la pauvreté s'appuie sur la nouvelle feuille de route régionale 2021-2022, initiée après la 4^e conférence régionale des acteurs de janvier dernier.

En synthèse, l'année 2020



À titre d'exemple, en 2020, 13,7 M€ de crédits ont été mobilisés spécifiquement au titre de la stratégie de lutte contre la pauvreté permettant d'apporter des réponses concrètes sur le terrain et d'accompagner l'action des acteurs engagés aux côtés de l'État, de ses établissements publics et des collectivités territoriales.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS

- > Plus de **147 000 foyers** concernés par les versements de l'aide exceptionnelle de solidarité en mai et en novembre 2020
- > **172 650 foyers** percevant la prime d'activité en mai 2021
- > **3910 demandeurs d'emploi** suivis par 42 conseillers dédiés de Pôle emploi dans le « Parcours d'accompagnement global » dont 49 % allocataires du RSA
- > **3 052 élèves** d'écoles élémentaires ont bénéficié des petits déjeuners gratuits au cours de l'année 2020-2021 (2 412 l'année précédente)
- > **487 170 repas à 1 €** servis aux étudiants (301 990 aux étudiants boursiers, 185 180 aux non boursiers)
- > 8 actions « lutte contre les invisibles » avec le parcours investissement compétences (PIC)
- > **40 places d'hébergement** créées pour les femmes sortantes de maternité
- > **18 Points conseils budget** ouverts, 62 espaces « France services », 38 maisons des services au public (MSAP), 97 conseillers numériques
- > **52 quartiers prioritaires** accompagnés en moyenne par 10,9 M€ de crédits annuels.

LES MOYENS EN COURS DE MOBILISATION

- > Contractualisation (départements, métropoles et régions) : **6 M€** pour 2019, 2020 et 2021
- > Soutien aux initiatives associatives et locales (dont *France Relance*) : **3 M€**
- > Insertion : **6,5 M€**
- > Hébergement – logement – grands vulnérables (dont *France Relance*) : **2,5 M€**

Faits marquants

Des solutions innovantes pour l'aide alimentaire

Parmi les priorités régionales affirmées, l'aide alimentaire constitue un axe fort des actions mises en œuvre. Que ce soit grâce au fonds de soutien à l'innovation sociale et territoriale, aux crédits exceptionnels alloués, aux initiatives contractualisées avec les Conseils départementaux ou aux crédits « France Relance », l'État a assuré la prise en charge de l'augmentation de la demande, a favorisé la diversification de l'offre et a conforté les moyens logistiques du réseau des associations intervenantes. Régionalement, peuvent être cités, entre autres : la création d'une épicerie itinérante à Tours « le P'tit KDI la construction de conserveries dans le Loiret et dans l'Indre, le renouvellement de sept véhicules adaptés, l'ouverture prochaine d'une épicerie sociale étudiante à Orléans. Enfin, après avoir permis la fourniture de 50 000 litres de lait au réseau des Banques alimentaires de la région, le partenariat avec la Laiterie de Saint-Denis-l'Hôtel dans le Loiret a permis la création d'une opération nationale début 2021 « Le Lait du cœur ». Ainsi, un million de litres de lait a été fourni au réseau des Banques alimentaires, puis 650 000 litres de jus de fruits au printemps.

La mobilisation autour du plan #1Jeune1Solution

Le plan *Un jeune, une solution* renforce et complète plusieurs mesures intégrées dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : garantie jeunes, parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), obligation de formation, ect. En Centre-Val de Loire, le déploiement de ce plan mobilise l'ensemble du

réseau des acteurs. L'insertion des jeunes est en effet prioritaire tant dans la feuille de route régionale générale que dans celle dédiée à la stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette mobilisation permet aujourd'hui d'afficher des résultats positifs sur plusieurs dispositifs : par exemple, 92,4 % de l'objectif atteint pour les Parcours emploi compétence (PEC) et Contrats initiatives emploi (CIE) jeunes ou 3 500 Garantie jeunes en cours avec un taux d'entrée croissant et continu depuis le printemps dernier. Le prochain comité de pilotage régional de l'obligation de formation est quant à lui fixé au 27 septembre 2021.

La participation des personnes concernées

La participation des personnes concernées constitue un des axes novateurs de la stratégie pour lequel, régionalement, depuis 2019, un partenariat a été noué avec la *Fédération des acteurs des solidarités*. Ce partenariat se traduit par un accompagnement des personnes concernées à participer et à siéger à différents moments de concertation ou de construction des réponses apportées. Peuvent être cités entre autres, une large participation à la concertation sur le revenu universel d'activité en novembre 2019 à Chartres, une dynamisation des Conseils régionaux des personnes accompagnées (CRPA), une intégration aux comités de sélection d'appels à projets (*France Relance* et « lutte contre les inégalités de santé »). Enfin, en octobre 2021, se tiendra le premier *Automne de la participation*, avec au programme, dans chacun des six départements, sur un dispositif concret mis en œuvre, un temps d'échanges et de réflexion avec les publics directement intéressés.

Pendant la crise

Au lendemain du premier confinement, un **fonds régional exceptionnel de 60 K€** a été créé pour aider les six départements de la région à prendre en charge les dépenses du quotidien des personnes mises à l'abri (304 places exceptionnelles ouvertes en plus des 1 389 places pérennes et des 532 places d'hiver). Ce fonds a permis de répondre aux besoins concrets et immédiats (produits d'hygiène, plateaux repas, tickets de transport, etc.) avant la mise en place des mesures nationales (175 530 chèques services d'une valeur nominale de 3,5 € distribués pour un montant de 614 K€).

Pour aller plus loin

Intégré dans la feuille de route régionale en faveur de la cohésion sociale, le déploiement de la stratégie de lutte contre la pauvreté s'appuie, en Centre-Val de Loire, à l'instar de toutes les autres politiques prioritaires de l'État, sur sa propre feuille de route, réactualisée et enrichie, après la crise sanitaire. Cette **feuille de route** recense les interventions autour de quatre priorités : « enfance et besoins essentiels du quotidien », « accès aux droits et participation », « prévention et lutte contre les précarités chez les jeunes », « parcours de l'insertion vers l'emploi ».

Fruit d'un travail en inter-ministériarité, avec les partenaires et en concertation avec les personnes concernées, cette feuille de route est déclinée en « fiches actions » puis sera adaptée à chaque département. L'ensemble de ces outils installe l'approche originale de la stratégie de lutte contre la pauvreté dans les nouvelles modalités d'interventions de l'État déconcentré en région.

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Léont
Gallot
Présidente

Publics et territoires prioritaires
**Contre les précarités
accentuées par la crise sanitaire**

Présenté fin 2018 par le Président de la République, le Comité de pilotage de la lutte contre la pauvreté s'est réuni, en 2019, sur la signature de concertation avec les six Conseils départementaux puis la formation de concertation à la lutte contre la pauvreté, Jean-Yves DOUCHEZ, chef de file de cette première concertation, a initié un tour de département régional étalé sur six mois de concertation.

En 2020, collecté à l'échelle nationale, le comité national exceptionnel s'est réuni à l'initiative de Jean-Yves DOUCHEZ, chef de file de cette concertation, pour répondre aux besoins concrets et immédiats des actions urgentes de la région et limiter l'aggravation des précarités.

Pour la lutte contre la pauvreté, 2021 sera l'année des « 3 C » : consolider, concrétiser, capitaliser.

Concrétiser la concertation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, en se focalisant sur les territoires les plus fragiles, avec les personnes concernées.

Capitaliser nos bonnes pratiques mises en œuvre pour les besoins prioritaires pour les équipes dans cette région, au profit des territoires les plus fragiles.

Concrétiser nos capacités mobiliser notre action et concertation avec notre réseau de réseaux régionaux et locaux, en plan d'actions.

MAJ 2021
Mettre à jour la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté au sein

Repères essentiels

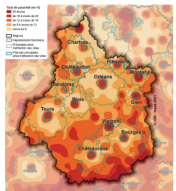
La région et ses six départements la composant occupent une position médiane en termes de pauvreté par rapport aux autres régions de France, les habitants qui fuient sous le poids de la pauvreté. Les ménages pauvres vivent dans les zones rurales des grandes agglomérations et dans les territoires ruraux du sud-est de la région, où la population est concentrée 80 % des bas revenus.

Trois catégories de publics plus exposés à la pauvreté :

- les jeunes de moins de 25 ans
- les familles monoparentales
- les familles sans emploi

Les prestations sociales soutiennent les ménages les plus bas et réduisent les effets de la pauvreté monétaire.

328 000 personnes en situation de pauvreté monétaire en Centre-Val de Loire.





CORSE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

La situation de la pauvreté en Corse, notamment en Haute-Corse, est faite de contrastes. Le taux de pauvreté monétaire est élevé, tiré par le poids des personnes âgées, le coût de la vie étant plus élevé que sur le continent. La grande pauvreté est peu présente, ce dont témoignent le nombre réduit de personnes sans domicile fixe et l'absence de bidonvilles. La pauvreté est ainsi plus diffuse, avec deux fois moins de familles vivant en quartier prioritaire de la politique de la ville que sur le continent, et un taux de pauvreté des habitants dans les territoires ruraux plus élevé que celui des pôles urbains.

Si le système scolaire remplit son rôle, la population active non originaire de l'île, les familles monoparentales et les femmes non qualifiées sont plus vulnérables que les autres actifs en raison de l'importance des déterminants culturels.

Au final, l'île est fortement marquée par les inégalités de destin. La lutte contre la pauvreté a vocation à se concentrer sur le renforcement de l'égalité dans sa double dimension, celle de la dignité par l'égalité d'accès aux droits sociaux et celle de l'émancipation par l'égalité des chances avec l'enjeu d'accompagner les personnes âgées pauvres isolées.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > **Taux de pauvreté : 18,5 %** contre 14,8 % en moyenne nationale (chiffre 2018)
- > **Contractualisation : 3,4 M€** pour la période 2019-2021 dont **1,19 M€** de crédits de l'État
- > **7 appels à projet** pour une enveloppe de **2,4 M€**

CHIFFRES CLÉS

- > **1 500 élèves** dans 15 communes bénéficiaires des **petits déjeuners**, plus de **7 000 repas** servis à 1 euro.
- > **5 Points conseil budget** créés.

Faits marquants

L'hébergement d'urgence pour les grands marginaux à Ajaccio

Lors de la crise sanitaire, l'association *La Fraternité du partage*, qui a développé une expérience éprouvée auprès de personnes en situation de grande précarité en développant un CHRS, un restaurant social et des places d'urgence, a ouvert avec succès un centre temporaire d'urgence permettant aux personnes sans domicile fixe de respecter le confinement dans le cadre d'une prise en charge adaptée aux besoins.

La Fraternité du Partage a remporté en 2020 l'appel à manifestation d'intérêt national pour accompagner des personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective en proposant sur Ajaccio une offre de 15 places, constituée de modules en pin Laricio issus des forêts corses fabriqués localement, sur un site situé au cœur de ville qui se veut chaleureux et écoresponsable.

MAITRISE D'OUVRAGE :
FRATERNITE DU PARTAGE
20 rue Raphaëlle Campella,
20 000 Ajaccio.

DOSSIER DE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Titre des travaux: Création d'un lieu de vie innovant

Dressé des travaux: Rosta d'Alata, Virage du facteur - 20 090 Ajaccio



Le plan d'insertion jeunesse du grand Bastia (PIJ)

Ce plan lancé en 2020 vise à repérer les jeunes sortis des « radars » avant de leur proposer des solutions en matière d'insertion, de formation, de mobilité et de santé.

Il permet d'articuler les interventions des différents acteurs de l'insertion (État, Collectivité de Corse, Commune, Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale, école de la 2^{de} chance, Afp, etc.) afin de favoriser la mise en place d'un parcours individualisé pour chaque jeune et aboutir à des solutions adaptées.

Il repose d'abord sur une méthode partenariale s'appuyant sur une cellule de coordination chargée de centraliser le repérage des jeunes en difficulté d'insertion, échanger sur leurs situations individuelles et les orienter vers le référent de parcours PIJ. Un suivi de leur parcours est par la suite assuré avec des réunions mensuelles pour co-construire les orientations et étudier les situations les plus complexes.



GRAND EST

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

La région Grand Est est une région particulièrement contrastée à forte dominante rurale (5500 communes dont 91 % de moins de 2 000 habitants) tout en comptant 116 quartiers prioritaires de la ville. La même disparité est constatée pour le taux de pauvreté qui est, en 2018, légèrement inférieur au taux national : 14,8 % avec de grandes différences, notamment un fort taux dans les Ardennes : 18,9 %

Quatre priorités ont été fixées pour la région :

- > Une meilleure connaissance territorialisée de la pauvreté
- > L'accès aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, éducation, emploi
- > Le développement de « l'aller vers » notamment en milieu rural
- > La formation des travailleurs sociaux.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : **14,8 %**
- > Montant des contractualisations : **6,5 M€** en 2019, **11,7 M€** en 2020, **15,6 M€** en 2021.
- > **4 appels à projets** pour un montant global de **7,850 M€**, 165 projets soutenus.

CHIFFRES CLÉS

- > Nombre de PCB : **32 Points conseils budget** labellisés, 41 à fin 2021

Quelques exemples de projets soutenus

Une typologie de profils pauvreté pour aider à la décision

L'une des priorités identifiées dans la région est la meilleure connaissance de la pauvreté au niveau de l'intercommunalité, dans l'objectif d'une aide à la décision de l'élaboration des politiques publiques au bénéfice des moins favorisés : une étude réalisée par l'INSEE sur la pauvreté et les inégalités au sein des EPCI a mis en place une typologie de ces territoires en créant 10 groupes qui reflètent les différents niveaux de pauvreté et les trajectoires sociales (exemples : « métropoles socialement fragiles, « riche par redistribution frontalière », « en stagnation et pauvre », cadre de vie rural favorable », etc.)

En complément de cette étude, l'Observatoire régional de la santé du Grand Est a dressé pour chacun des 149 EPCI de la région « un profil pauvreté » il est possible de connaître la valeur de 67 indicateurs qui préemptent la situation démographique, le cadre de vie et l'accessibilité du territoire, la situation socio-économique ainsi que les populations spécifiques et de se comparer aux valeurs minimale, maximale et médiane observées dans la région.

Des espaces de lecture pour les parents et les enfants dans les services de la PMI

Dans le cadre d'un plan de de prévention et de lutte contre l'illettrisme. 13 mini bibliothèques ont été créées dans les Ardennes, à l'initiative de la PMI et de la Bibliothèque départementale. L'objectif est l'utilisation du livre et de la lecture par les puéricultrices et les agents de la PMI, afin de développer l'éveil culturel du jeune enfant et la construction du lien parent/enfant. Chacun des 13 espaces a été doté de 40 livres et aménagé avec du mobilier adapté. Les professionnels ont suivi une formation lors de la semaine de la Petite enfance, 43 professionnels de la PMI et 8 bibliothécaires en ont bénéficié.



Un espace de vie sociale itinérant en milieu rural

Un espace de vie social itinérant est en cours de création dans la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise qui compte 18 000 habitants. Cet espace a pour vocation notamment de rompre l'isolement social et d'améliorer l'accès aux droits.

Pendant la crise

En mai 2020, une charte de complémentarité a été signée entre la Préfète de région et les fondations d'entreprises, les signataires s'engageant à renforcer leur action commune et à organiser leur complémentarité, pendant et après le confinement.

Pour aller plus loin

Une première réponse pour les personnes en situation de souffrance psychique

Les intervenants auprès des personnes en difficulté évoquent régulièrement leurs interrogations quant à la posture à adopter face à des personnes en situation de souffrance psychique. Le projet consiste à apporter des premières réponses grâce à une formation sensibilisation aux premiers secours en santé mentale. Cette formation sera destinée d'une part aux professionnels des structures d'hébergement, des accueils de jour, des maraudes et d'autre part aux bénévoles des associations caritatives. L'objectif est la participation de 400 personnes à ces sessions de formation.



HAUTS-DE-FRANCE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Dans cette région qui figure à la fois parmi les plus pauvres et les plus résilientes, la stratégie pauvreté s'est attachée à conforter la coopération entre tous les acteurs publics et privés, institutionnels ou non, pour mobiliser l'ensemble des forces vives autour de priorités partagées parmi lesquelles figurent notamment :

- > La construction de nouvelles réponses inter associatives à la précarité alimentaire révélée par la crise sanitaire et l'accélération de l'accès au logement des personnes sans domicile ainsi que la résorption des bidonvilles, en particulier sur la métropole européenne de Lille ;
- > La relance inclusive par le renforcement de l'accompagnement vers l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés, en particulier sur le bassin minier, la Sambre Avesnois Thiérache et le bassin creillois, où les taux de chômage sont les plus importants, mais où le nombre d'allocataires du RSA a aussi pu retrouver dès le 2^e trimestre 2021 son niveau d'avant la crise sanitaire, en partie grâce à l'union des forces de Pôle emploi et des conseils départementaux ;
- > La lutte contre le décrochage des 7,8 % de jeunes de 16 et 17 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation (ce taux étant le plus élevé de toutes les régions) par la mobilisation conjointe de l'éducation nationale et des missions locales.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > **Taux de pauvreté : 18,3 %** (soit 3,6 points de plus que la moyenne nationale)
- > **23,3 M€ mobilisés en 2020** par l'État dans le cadre de la contractualisation avec les 5 conseils départementaux (dont 1 M€ au titre de la convention interdépartementale sur le bassin minier et 600 K€ au titre du service public de l'insertion), le conseil régional et les deux métropoles de Lille et Amiens
- > **2,2 M€ mobilisés en 2020** au titre des différents appels à projets relatifs au fonds d'expérimentation régional, à la formation des professionnels de la petite enfance, aux personnes en grande marginalité et à la participation des personnes concernées
- > **6,6 M€ mobilisés en 2021** par le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté dans le cadre de *France Relance*

CHIFFRES CLÉS

- > **1 835 sortants d'hébergement** ayant eu accès au logement social en 2020
- > **236 050 repas à un euro** servis dans les cantines depuis 2019
- > **21 299 bénéficiaires des petits déjeuners** gratuits à l'école depuis 2019
- > **81 829 bénéficiaires supplémentaires** de la complémentaire santé solidaire en 2020
- > **877 nouvelles places d'accueil du jeune enfant** depuis 2020
- > **28 nouveaux centres sociaux ou espaces d'animation de la vie sociale** depuis 2019
- > **11 978 demandeurs d'emploi** en accompagnement global en 2020
- > **14 504 entrées en Garantie jeunes** en 2020
- > **55 Points conseils budget** en 2021

Faits marquants

20 nouvelles épiceries solidaires en cours de création dans les Hauts-de-France : une autre manière de répondre à l'urgence alimentaire

Face une augmentation inédite de la demande d'aide alimentaire, les pouvoirs publics se sont mobilisés aux côtés de l'ensemble des têtes de réseau associatives. L'occasion aussi de renforcer le travail en commun et de diversifier les modalités de lutte contre la précarité alimentaire. Avec l'aide de l'État, les équipes régionales de l'ANDES (agence nationale pour le développement des épiceries solidaires) accompagnent la création de 20 nouvelles épiceries solidaires, prioritairement dans les zones blanches insuffisamment couvertes par les dispositifs d'aide existants.

Break Poverty à Béthune : des entreprises qui s'engagent pour les jeunes de leur territoire

La fondation Break Poverty mobilise 11 entreprises sur cette commune du bassin minier du Pas-de-Calais pour soutenir 5 projets associatifs visant à prévenir la pauvreté des enfants et des jeunes au profit de près de 250 bénéficiaires, en particulier pour remobiliser les jeunes décrocheurs. Consolidé par des crédits complémentaires de l'État à hauteur de 23 %, ce modèle économique donne tout son sens au mécénat social d'entreprise.



GREPA comme Réfléchir ensemble, proposer, agir : des personnes en situation de pauvreté qui se mobilisent

Une centaine de personnes en situation de pauvreté sont engagés dans 15 groupes ressources répartis sur l'ensemble de la région pour prendre part à la stratégie pauvreté avec l'aide de l'association *Participation et Fraternité*. Pas seulement pour prendre la parole, mais aussi pour agir, en participant activement à la préparation et à la sélection des appels à projets relatifs à la réduction des inégalités de santé ou à la pauvreté des femmes. Prochain cap : une conférence « inversée » d'ici la fin de l'année, où les personnes concernées inviteront les institutions et les professionnels.



ÎLE-DE-FRANCE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Région la plus riche de France, l'Île-de-France présente pourtant un visage contrasté fait d'inégalités spatiales et sociales avec un taux de pauvreté moyen de 15,6% légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Ainsi le département de Seine-Saint-Denis est-il le plus pauvre de France métropolitaine avec 28,4% de ménages pauvres, tandis que les Yvelines en comptent 9,7%. Les franges rurales présentent également des indicateurs de pauvreté (revenus, santé, emploi) très dégradés et appellent des réponses adaptées.

Les enjeux retenus dans la feuille de route de la stratégie territorialisée portent sur la réduction de ces inégalités, sur l'amélioration des trajectoires de sortie de la pauvreté dès le plus jeune âge et l'attention à des problématiques spécifiques à la région francilienne liées notamment aux flux migratoires et au sans-abrisme (l'Île de France compte près de 50% de l'offre d'hébergement et logement adapté nationale) et à l'interdépendance entre départements. L'impact de la crise sanitaire y a également été plus important qu'ailleurs en raison de la sensibilité des secteurs les plus représentés : tourisme, événementiel, hôtellerie, restauration, aéronautique, enseignement supérieur.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : **15,6 %**
- > Taux de bénéficiaire du RSA : **4,1 %** de la population âgée de 15 à 67 ans (fin 2019-DRIF INSEE)
- > Montant des contractualisations avec les conseils départementaux en 2020 : **21,9 M€**
- > Soutien régional aux initiatives associatives locales : **2,2M€** en 2019-2020 pour **46 projets**
- > Fonds de soutien France relance aux associations : **78 projets** soutenus pour **12,7M€** en 2021-2022.
- > **2 conseils départementaux expérimentateurs** du Service public de l'insertion et de l'emploi dès 2019 et 3 départements déployant le SPIE depuis 2021

CHIFFRES CLÉS

- > Augmentation des entrées annuelles de personnes suivies en accompagnement global par Pôle emploi et les conseils départementaux : **11 997** en 2018, **15 055** en 2021 d'après la tendance
- > **62 nouveaux centres sociaux et espaces de vie sociale** créés depuis 2019
- > **Plus de 70 crèches à vocation d'insertion professionnelle existantes**
- > **29 Points conseil budget** ouverts en 2019
- > **197 quartiers de la politique de la ville** couverts par le Plan régional d'insertion des jeunes, soit 102 supplémentaires en 2021

Faits marquants

Vivre dignement

Le groupe de travail sur la précarité alimentaire a souhaité fonder ses préconisations sur un vrai diagnostic régional de la précarité alimentaire, en termes de réponses existantes et de besoins identifiés. Ce diagnostic est confié à l'ANSA avec le CREDOC. Il permettra d'affiner une cartographie balbutiante au sein des comités départementaux de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, afin d'identifier des zones blanches ou mal couvertes, des publics nouveaux, et des synergies inexploitées. La nécessité de ce diagnostic est d'autant plus forte que des initiatives spontanées sont nées de la crise sanitaire et nécessitent, pour ne pas s'épuiser, d'être reconnues et coordonnées avec le travail des associations habilitées, épiceries sociales, et CCAS.

Prévention de la pauvreté et petite enfance

Dans le cadre du plan de formation Ambition Égalité et en complément de ses offres de formation financées par l'État via les OPCO, le groupe de travail sur la formation des professionnels de la petite enfance a identifié le besoin pour les professionnels de disposer d'un outil de formation gratuit, simple d'utilisation, accessible et pluridisciplinaire sur le développement du jeune. Actualisé avec les connaissances scientifiques actuelles, cet outil prend la forme d'un MOOC qui vient d'être testé dans plusieurs structures de la petite enfance. Il sera mis en accès libre sur plusieurs sites internet et peut constituer une introduction utile pour les professionnels suivant les modules de formation du plan Ambition Égalité. Sa réalisation a été financée par l'enveloppe régionale de la Stratégie.

Jeunes précaires

Très dynamique et impliquant des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance, le groupe de travail sur les jeunes a identifié l'utilité pour les professionnels de la protection de l'enfance de disposer d'une base commune d'évaluation de l'autonomie des jeunes sortants à 18 ans ou après. Afin d'élaborer ce guide, le groupe de travail est aidé par un prestataire, le cabinet CRESS, financé par l'enveloppe régionale de la Stratégie. Le guide, d'utilisation facultative, s'appuie notamment sur des documents existants dans certains conseils départementaux d'Ile-de-France et sur des focus group. Il sera diffusé à l'ensemble des départements d'Ile-de-France et transmis aux autorités nationales.

Pendant la crise

Des solidarités inattendues en faveur de **l'alimentation des personnes précaires** se sont déployées pendant la crise sanitaire, à l'occasion du premier confinement et portent les germes d'une nouvelle coopération entre les acteurs humanitaires et habilités à l'aide alimentaire. Ainsi, la salle de spectacle de la Gaité Lyrique a ouvert son foyer pour accueillir des petits déjeuners fournis par la Chorba avec l'aide de l'Armée du Salut et d'autres structures de repas solidaires (un Maffé pour tous, la Table de Cana, etc.). La mairie de Paris a mis à disposition son restaurant administratif tous les soirs pour permettre aux plus démunis de manger au chaud un repas préparé par des associations telles que la Chorba, Ernest, Refugee Food Festival. En complément, l'aide de l'État s'est matérialisée par la distribution massive de chèques services, à hauteur de 25 M€



**Distribution de petits déjeuners
au théâtre de Gaité lyrique,
Paris**

en Île-de-France, principalement en direction des ménages hébergés à l'hôtel qui ne disposent pas de solution pour se faire à manger. Les « nouveaux publics » tels que les étudiants et travailleurs devenus pauvres en ont également bénéficié.

Pour aller plus loin

L'expérimentation d'un territoire zéro non recours

Issu de la réflexion du groupe de travail régional Accès au droit, sur proposition de la Ville de Paris, un *Territoire zéro non recours* est en cours d'expérimentation. Situé dans le 10^e arrondissement de Paris, quartier mixte présentant des problématiques d'accès aux prestations obligatoires et facultatives, ce territoire est le lieu de plusieurs pistes d'actions mises en musique par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) : amélioration de la formation des travailleurs sociaux pour avoir le réflexe de « l'accès à tous les droits », organisation d'opération d'aller-vers, renforcement des coordinations entre organismes de sécurité sociale et collectivité, utilisation de croisement de bases de données pour une action proactive envers les personnes non recourantes.



NORMANDIE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Région au taux de pauvreté légèrement plus faible que la moyenne nationale, la Normandie présente des réalités de pauvreté territoriales et humaines contrastées, appelant le développement toujours à renouveler d'espaces de coopération entre les organisations et si possible avec les personnes accompagnées. Les priorités retenues en région se sont dégagées au fil des confinements successifs. Elles visent à :

- > Développer l'accès aux droits et aux besoins essentiels dans une approche globale intégrant l'accompagnement à la santé
- > Renforcer les parcours de l'insertion vers l'emploi et prévenir la précarité notamment des jeunes
- > Lutter contre les freins périphériques à l'insertion sociale et professionnelle (mobilité, numérique, accompagnement parental)
- > Lutter contre la pauvreté des femmes notamment isolées et monoparentes
- > Conforter la couverture des territoires ruraux et de faible densité urbaine en solidarités de proximité et en dispositif d'aller vers.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > **Un taux de pauvreté de 13,5 %** avec notamment une forte proportion de familles monoparentales ou de personnes seules (très souvent des femmes), mais aussi de ménages jeunes avec des revenus d'activité complétés de prestations sociales.
- > Contractualisations : en 2019, le montant des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi s'est élevé à **3,3 M€** ; **6,4 M€ en 2020** dont 180 K€ pour la convention avec Rouen Métropole ; **7,5 M€** en 2021.
- > **Les crédits d'initiatives sociales à la main du commissaire se sont élevés à 200 K€** en 2019, **1,2 M€ en 2020**. Ils ont permis de financer **17 projets locaux en 2019**, et **32 en 2020 dont 12 de portée régionale** en cohérence avec les priorités partagées. En 2021, environ **887 K€** seront consacrés au soutien d'initiatives sociales en région.
- > En 2020, dans le cadre du volet régional de l'appel à projet *France Relance* Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, **2,7 M€** ont permis d'aider **28 projets**.

CHIFFRES CLÉS

- > En 2019/2020, **627 élèves** ont bénéficié de **9 817 repas** au tarif plancher d'1€ à la cantine. Entre septembre 2020 et avril 2021, **418 élèves** ont été concernés pour **12 625 repas**.
- > En 2019-2020, **4 500 enfants** ont également bénéficié de petits déjeuners offerts à l'école.
- > **4 cités éducatives** sont présentes dans 2 départements.
- > En 2020, **6 283 jeunes** sont entrés en Garantie Jeunes. **14 809 jeunes** en 2019 et **15 968 en 2020** ont été aidés par l'allocation PACEA.
- > En 2020/2021, **19 Plateformes de suivi et d'appui aux jeunes** en situation de décrochage se sont engagées dans la rénovation de leur fonctionnement au service des jeunes ne répondant pas à l'obligation de formation.

- > **4 départements sur 5** déploient aujourd’hui ou expérimentent le Service public de l’emploi et de l’insertion (SPIE)
- > **26 Points conseils budget** ont été labellisés en région et **43 Maisons France Services**.

Quelques exemples de projets soutenus

Lutter contre le décrochage scolaire

Afin de lutter contre le décrochage scolaire avec la Fondation Break Poverty, 1 100 jeunes ont été équipés d’un ordinateur portable et d’une connexion internet en 2020/2021. 560 d’entre eux ont bénéficié d’un mentorat pour aider au maintien de l’investissement scolaire.

Une offre de mobilité inclusive

Avec l’association Insertion formation animation individualisée pour réussir (IFAIR) se développe une offre de mobilité inclusive sur les agglomérations Seine-Eure et Evreux Portes de Normandie, dédiée aux plus démunis. L’objectif est de permettre aux personnes en situation de pauvreté ou de précarité de maintenir une mobilité à des coûts financiers supportables. 1 400 bénéficiaires sont attendus. Il est ainsi visé la redynamisation d’un pôle mobilité inclusive à Evreux avec la réouverture d’un garage social 2 roues, lieu d’échange, de partage et de conseils par un self-service de réparation dédié, notamment pour les publics jeunes; il s’agit également d’intégrer, au sein de la plateforme de mobilité Seine-Eure un service de réparation automobile composé d’un service d’auto-réparation encadré et d’un service de réparation classique.



Des services itinérants pour les familles en milieu rural

Dans l’Orne, L’UDAF met en place un espace d’accueil mobile et itinérant sous la forme d’un bus-atelier pour soutenir, aider, accompagner les familles en milieu rural et permettre aux plus éloignées d’accéder à des services de soutien à la parentalité et d’aide à la scolarité, disposer d’un lieu d’écoute, de partage d’expériences et d’aide aux démarches et d’ouverture culturelle. L’objectif est de toucher 400 personnes.

Pendant la crise

- > L’aide d’urgence alimentaire pour l’achat de denrées et pour le fonctionnement des associations a été renforcée à hauteur de 2 M€.
- > Avec la mise à disposition de 9,7 M€, et en complément des mesures existantes, le plan « rebond » a permis de soutenir les 220 structures du secteur de l’insertion par l’activité économique.



NOUVELLE-AQUITAINE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

782 000 Néo-Aquitains vivent en dessous du seuil de pauvreté soit 1,4 point de moins qu'en France métropolitaine. La situation est différente selon les départements et on recense davantage de précarité monétaire pour les familles monoparentales, les familles nombreuses et les personnes seules. Sur les 1,3 million de Néo-Aquitains de moins de 18 ans, 224 000 appartiennent à un ménage dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté et les personnes âgées de plus de 75 ans sont en moyenne plus pauvres. D'autres difficultés viennent s'ajouter, l'éloignement, l'absence de mobilité, l'insuffisance de l'accès au numérique, le coût du logement. Les actions de la stratégie pauvreté en Nouvelle-Aquitaine ciblent plus particulièrement ces particularités. Il s'agit de compenser ces difficultés spécifiques à cette région très vaste en impulsant la prévention de la pauvreté des enfants et des jeunes, en favorisant l'égalité des chances, l'insertion, la formation et l'accès à l'emploi. En apportant des réponses déconcentrées sur les territoires les plus éloignés tout en renforçant les actions de proximité et d'inclusion.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : **13,5 %**
- > **11,5 M€** versés en 2020 pour les contractualisations avec les 12 conseils départementaux, la Région et Bordeaux-Métropole,
- > **6 appels à projet** sur deux ans pour **7,7 M€**

CHIFFRES CLÉS

- > **5 145 enfants** concernés par les petits déjeuners servis en 2020-21.
- > **289 873 repas à 1 € servis**
- > **917 classes de CP/CE1 dédoublées en REP et REP**, 11 582 élèves concernés
- > **38 Points conseils budget labellisés**
- > **En 2020 : 736 nouvelles places d'accueil** dont 220 en micro-crèches
- > **16 projets de centres sociaux et espaces de vie sociale** sur 8 départements dont 9 en zone de revitalisation rurale ou en quartier politique de la ville.

Quelques exemples de projets soutenus

Un outil d'aide à la décision à l'échelle régionale

L'observatoire régional de santé a construit et anime un outil cartographique des Indicateurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine (OCARINA). Conçu en collaboration avec l'UDCCAS de Dordogne, cet outil vise à mettre à disposition des indicateurs actualisés et validés sur différentes thématiques sociales et échelles géographiques. Il utilise l'outil de cartographie géostatistique «Géoclip» qui permet de cartographier les données locales et

dresser des portraits de territoires, choisis en fonction du ou des indicateurs sélectionnés. Il offre également la possibilité de construire des comparaisons entre territoires : 18 indicateurs démographiques, 15 indicateurs relatifs à l'emploi et aux revenus, 10 indicateurs enseignement et scolarité, 4 indicateurs sur le handicap, 10 indicateurs relatifs aux personnes âgées, 28 indicateurs relatifs à la lutte contre les exclusions, 21 indicateurs de santé.

Aller vers et accès aux droits, aller vers : un espace France Services itinérant

Avec l'appui des services de l'État, les collectivités et les associations, Emmaüs Ruffec a conçu un Espace France Services itinérant à la disposition de tous les habitants du Pays du Ruffécois (Charente) dont la population est en situation de précarité. Il s'agit d'un accueil ouvert à tous en « libre-service » qui propose un service d'accès au numérique avec un volet « santé » et « accès aux droits ». Dans une remorque aménagée avec une pièce fermée pour respecter la confidentialité et équipée de divers outils, notamment numériques (ordinateur, imprimante-scanner), un intervenant assure l'accueil et le relais auprès des services, au plus près des personnes en situation d'isolement physique, social et/ou psychologique.



L'atelier de remobilisation En selle

En Dordogne, l'association Cheval Nature en Périgord Vert propose un atelier de remobilisation sociale autour de la médiation équine et du maraîchage en traction équine. L'objectif est de permettre à un public fragilisé d'entrer dans un processus de réinsertion sociale et professionnelle. L'atelier est l'occasion de sensibiliser les bénéficiaires à la transition écologique, d'acquérir un savoir-faire en production alimentaire et des connaissances en matière de consommation responsable. Le cheval constitue un atout pour faire des ponts entre les générations et les cultures différentes des personnes accueillies : bénéficiaires issus de l'immigration, jeunes suivis par les missions locales ou personnes accompagnées par les services sociaux.

Accès aux loisirs et aux vacances : Un point d'information itinérant pour les familles

Afin d'améliorer l'information et l'accompagnement des familles et lutter contre le non recours, le comité départemental de la Jeunesse au Plein Air des Landes anime un point d'information et d'accompagnement itinérant sur les vacances. Constitué d'un bureau mobile avec un espace pour recevoir, ce service est mutualisé avec les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs et les collectivités locales. Il apporte aux familles des informations sur l'offre de vacances collectives pour les enfants et les jeunes, les droits aux aides financières et un accompagnement pour toutes les démarches. Il s'agit d'augmenter le nombre d'enfants accueillis en centres de loisirs et en séjours de vacances et favoriser le répit parental. Il répond aux invitations des initiatives locales : fêtes et conseils des écoles, permanences thématiques dans les collectivités ou les associations partenaires. Il informe aussi sur les vacances familiales et les dispositifs de la CAF et de la MSA. Le service touche en priorité les familles les plus éloignées des loisirs et des vacances, celles qui ne s'autorisent pas à « penser vacances » pour des raisons économiques mais aussi culturelles, notamment dans les quartiers prioritaires urbains ou ruraux.

Pour aller plus loin

Renforcer l'accès aux droits

Issu de l'expérience de la MSA du Poitou, Le projet DECLIC + a pour objet de lutter contre le renoncement aux soins des populations rurales : au sein des chantiers d'insertion de la MSA, il est ressorti un besoin de soutien sur la thématique santé voire de handicap qui freinent l'accès à l'emploi.

Les territoires Vienne et Gartempe (79 et 86), du fait de leur configuration très rurale, montrent un manque important de médecins traitants, dentistes, spécialistes, psychiatres... En revanche, ils bénéficient d'une présence assez conséquente de psychologues ainsi que d'infirmières. DECLIC + propose une coordination de parcours santé-social individualisée par un travailleur social et un infirmier de prévention à partir d'un diagnostic co-élaboré avec la personne concernée et un groupe de partage dans une démarche de santé communautaire. Il sera élargi à de nouveaux territoires dans le cadre du Ségur de la santé.



OCCITANIE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Deuxième région française pour le taux de chômage et quatrième pour le taux de pauvreté, l'Occitanie compte une personne sur six en situation de pauvreté (17,2 en 2018, 16,8 % en 2017). Le niveau de pauvreté des jeunes en Occitanie est supérieur au niveau de la France métropolitaine (27,3 % pour les moins de 30 ans).

La stratégie régionale vise à décloisonner les actions nationales en tenant compte des spécificités des 13 départements qui se caractérisent par un taux et des formes très variables de la pauvreté, par des besoins et des priorités différents, par une présence variable des acteurs associatifs locaux.

La majorité de la population (3,7 millions d'habitants) vit en dehors des métropoles, dans des agglomérations de moindre taille comme Nîmes, Perpignan, ou dans les territoires ruraux qui concentrent près du tiers de la population. Plusieurs types de pauvreté coexistent : le rural périphérique et les cœurs d'agglomération (105 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), mais aussi le rural profond. Le chômage régional atteint 10,0 % en 2019.

La moitié des ménages vit avec moins de 1 728 euros par mois, le troisième niveau de vie médian le plus faible de France.

	Difficultés bancaires et fragilités sociales des ménages		
	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire	17,2	13,6	14,6
Personnes inscrites au Fichier Central des Chèques (FCC)	83 082	74 271	905 186
Part de la population de moins de 65 ans couverte par le RSA	8,3	6,3	6,6
Part de la population bénéficiaire d'allocations logement	21,5	17,1	19,2

Source : Banque de France et INSEE

Le déploiement de la stratégie dans l'ensemble des territoires se fait avec une attention particulière aux quartiers de la politique de la ville, aux populations en grande précarité (bidonvilles, squats, errance, etc.) et au milieu rural.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Un taux de pauvreté de 2,6 points supérieur à la moyenne nationale, qui va de **13,3 %** en Haute-Garonne à **21 %** dans les Pyrénées-Orientales.
- > Montant des contractualisations 2021 : **21,9 M€** (13 conseils départementaux et 3 métropoles)
- > **2 appels à projet généralistes de lutte contre la pauvreté** pour respectivement 6,4 et 2,7 M€, en plus des appels à projets spécifiques

CHIFFRES CLÉ

- > Petits déjeuners éducatifs servis au cours de l'année scolaire 2020-2021 dans 27 communes et 41 écoles au bénéfice de **2 043 enfants**.
- > **232 000 repas à 1€** servis au cours de l'année scolaire 2020-2021 dans les cantines scolaires de 167 communes au bénéfice de 2 640 enfants
- > **105 quartiers classés en QPV** : 30% ne disposent ni de centre social ni d'espace de vie sociale
- > **42 Points conseil budget**
- > **2 maraudes mixtes**, à Toulouse et Montpellier

Faits marquants

Garantie d'activité, expérimentation du cumul du RSA et de revenus salariés issus d'emplois saisonniers dans l'agriculture (Aude/Gard/Tarn-et-Garonne)

Cette expérimentation rendue possible par l'article L 262-26 du code de l'action sociale et des familles a consisté à exclure du calcul du montant de l'allocation RSA les revenus générés par l'activité saisonnière agricole, dans la limite de 300 heures.

Pour le bénéficiaire, l'inscription dans une démarche active d'insertion professionnelle contribue à lever certains freins à l'insertion, à valoriser des compétences, à retrouver une vie sociale et à éviter les césures dans la continuité des droits au RSA. Pour les employeurs, il s'agit de lutter contre la pénurie de main d'œuvre dans les secteurs de l'arboriculture, du maraîchage et de la viticulture durant les périodes de récoltes.

Dans le Gard, une première évaluation a eu lieu : 44 allocataires RSA ont été bénéficiaires de la mesure, pour un gain moyen supplémentaire par bénéficiaire de 1 298 euros. 4 mois après l'expérimentation, 11 % des bénéficiaires ont eu un CDI et 18 % ont créé leur entreprise dans le domaine agricole. Le dispositif est reconduit en 2021 avec extension aux emplois saisonniers dans le tourisme : restauration et hébergement touristique.

Davantage de mixité sociale dans les collèges (Toulouse, Haute-Garonne)

Favoriser la mixité et lutter contre la ségrégation sociale dans les collèges de la métropole repose sur le rattachement des quartiers d'écoles en QPV aux collèges d'accueil dits « privilégiés » (*bussing* et accompagnement dans les bus scolaires).

Ce programme complète différentes mesures d'accompagnement destinées à garantir les conditions de réussite pour l'ensemble des élèves bénéficiaires (cité éducative, programme de réussite éducative, contrat local d'accompagnement à la scolarité, etc.).

Pendant la crise

Un meilleur accès à l'hygiène pour les personnes en grande précarité (Montpellier, Hérault)

Mise en œuvre depuis décembre 2020 en partenariat entre le conseil départemental, la métropole, l'Etat et l'ordre des pharmaciens, cette action a d'abord porté sur la création d'une cartographie des lieux d'hygiène et de soins. Elle a ensuite permis le renforcement et le développement de lieux d'accueil de douche ou toilette, d'une bulle-douche nomade, ainsi que la distribution de kits d'hygiène et l'accès à des soins infirmiers.





PAYS DE LA LOIRE

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

Avec un taux de pauvreté de 11,2 %, la population de la région des Pays de la Loire est moins touchée que les autres régions françaises (13,5 % en France métropolitaine). La région est relativement épargnée par la grande pauvreté du fait, notamment, de sa vitalité économique. Celle-ci se traduit par un taux d'emploi plus élevé qu'ailleurs et par l'un des deux plus faibles taux de chômage des régions françaises. Les Pays de la Loire sont également la région française la moins inégalitaire en termes de différences de niveaux de vie. La région présente cependant des disparités territoriales en matière de précarité. Ainsi, certains territoires ruraux éloignés des grandes agglomérations, le Saumurois ou la région Nazairienne se caractérisent par une précarité plus marquée. Les grandes agglomérations abritent quant à elles des populations très hétérogènes, tandis que dans d'autres territoires, le marché du travail présente des signes de fragilité. La crise sanitaire a accentué la vulnérabilité des personnes déjà touchées par la pauvreté et a également fait apparaître des nouveaux visages de la pauvreté (travailleurs indépendants notamment).

Au-delà des chiffres, ce sont principalement les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée et des travailleurs pauvres qui sont touchés par la pauvreté.

Engagée en 2018, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté se déploie depuis plus de 2 ans en région autour de l'accès aux biens essentiels et aux services publics, le soutien aux familles monoparentales, l'amélioration de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA, l'insertion des jeunes.

De même l'amélioration de la mobilité des personnes est un sujet majeur pour favoriser l'accès aux droits et se concrétise par des aides supplémentaires. Prenant appui sur un réseau d'acteurs très large y compris les personnes concernées, la stratégie est pilotée dans chaque département et rassemble l'État, les collectivités territoriales, l'ARS, les CPAM, les CAF, Pôle emploi, le rectorat, les associations, les entreprises, au service d'une action commune fondée sur la coopération.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : **11,2 %** de la population soit environ 400 000 personnes dont un tiers sont des enfants vivants dans des familles monoparentales
- > En 2019, la contractualisation sur la région s'élevait à **4,3 M€, 6 M€** en 2020. Soit une augmentation de 38 %.
- > Les crédits délégués en 2020 ont permis de financer **64 projets** sur le territoire (12 à portée régionale et 52 à portée départementale), pour un montant de **1,8 M€** (contre 200 K€ en 2019).

CHIFFRES CLÉS

- > Sur l'année scolaire 2019/2020, **7 647 élèves** ont bénéficié d'un tarif plancher à la cantine via le dispositif de la tarification sociale des cantines, représentant 227 876 repas. Entre septembre 2020 et avril 2021, ce sont **7 174 élèves** qui ont bénéficié de ce tarif, soit 215 538 repas servis.
- > **20 Points conseil budget** sont à ce jour labellisés sur la région, 50 espaces *France Services* (dont 2 bus itinérant), **279 structures d'animation de la vie sociale**.

> **6 cités éducatives** sont labellisées sur 3 départements, **3 312 jeunes** sont entrés en Garantie Jeunes en 2020, et 11 projets ont été retenus dans le cadre du PIC invisibles.

> **1 territoire expérimentateur** du Service public de l'insertion et de l'emploi et 2 nouveaux territoires retenus dans le cadre de la première vague de l'AMI.

Faits marquants

Un dialogue dynamique avec l'ensemble des acteurs

Le déploiement de la stratégie pauvreté dans la région a permis d'installer un nouveau mode de collaboration avec les acteurs, ponctué de rencontres régulières afin de partager les diagnostics et mieux coordonner les actions.

> 4 réunions des animateurs des groupes de travail. L'ensemble des groupes de travail perçoivent un intérêt fort, ces réunions ont permis de « enrichir un diagnostic commun », « échanger sur les bonnes pratiques », mais également de « renforcer la transversalité sur des enjeux communs », de contribuer « à mieux outiller les relais par le partage de constats et leviers », et « repérer les contacts ressources dans des structures pour mieux développer de projets communs ».

> Deux rencontres entre le CRPA (Comité Régional des Personnes Accompagnées et Accueillies), et la commissaire ont eu lieu en 2020 et 2021.

> 4 réunions de la Conférence sociale, co-pilotées par le Préfet de Région, la Présidente de région et les partenaires sociaux, avec une thématique dédiée à la lutte contre la pauvreté.

> 20 rencontres de la Commissaire auprès des associations et acteurs du terrain.

De nombreux projets en faveur de la jeunesse parmi lesquels un projet d'insertion par le logement des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Initiée par l'UDAF de la Loire-Atlantique, cette action vise à offrir aux jeunes majeurs sortant de l'ASE un cadre stable et rassurant pour construire leur projet de vie. Une coordinatrice insertion sociale et professionnelle a été recrutée pour aider ces jeunes dans leur capacité à être autonome, une collaboration a été mise en place avec le Conseil départemental afin d'organiser l'orientation des jeunes et des rencontres ont été organisées avec les bailleurs sociaux et les communes. À la rentrée 2021, la commune de Bouguenais a loué 6 logements à l'UDAF afin d'accueillir 6 jeunes souhaitant un accompagnement pour leur insertion sociale et professionnelle.



D'autres actions ont été menées en faveur des jeunes :

> Création d'un fond régional expérimental d'urgence pour la jeunesse, qui permet un soutien financier ponctuel pour répondre à des situations d'urgence

> Formation au numérique pour des jeunes éloignés de l'emploi et formation aux compétences de base en faveur des jeunes en situation d'illettrisme

> Déploiement de l'obligation de formation

> Renfort de la prévention spécialisée sur des territoires identifiés

> Actions de prévention des violences conjugales

Pendant la crise

- > En complément des 270 K€ versés au titre de l'aide alimentaire (budget 2019 et 2020), un **plan d'urgence pour l'aide alimentaire** a été mis en œuvre pendant la crise sanitaire, avec le versement de 3 M€, et 300 000 chèques services distribués à 10 600 personnes.
- > Des réunions hebdomadaires ont été montées avec le réseau des UDCCASS pendant le premier confinement pour garantir une fluidité de l'information, une veille active sur la situation et les besoins des personnes. Au niveau local, des instances de coordination départementales se sont mises en place pour éviter les zones blanches et s'assurer d'une réponse adéquate aux besoins des personnes.

Pour aller plus loin

- > La **5^e conférence régionale des acteurs** se tient en octobre 2021, dans un format décentralisé, avec des événements dans chaque département, sur la thématique « de l'aller vers » afin de capitaliser les bonnes pratiques, mobiliser les territoires et les personnes concernées.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Principaux enjeux et priorités retenues pour la région

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la troisième région la plus pauvre de France métropolitaine. Elle est aussi la deuxième la plus inégalitaire. La crise a fortement impacté le territoire qui est très dépendant du tourisme.

La stratégie pauvreté a apporté des moyens conséquents, mobilisé de nombreux acteurs et enrichi le dialogue entre l'Etat et les collectivités qui ont renforcé leur organisation pour favoriser l'inclusion des plus défavorisés. Il s'agit aujourd'hui de :

- > Consolider les dynamiques générées, en particulier mais non exclusivement, pour la mise en œuvre du Service public de l'insertion et de l'emploi ;
- > Essayer les innovations, renforcer les partenariats entre acteurs publics et privés, placer la participation des personnes concernées au centre des démarches ;
- > Agir pour les enfants et les jeunes qui ont particulièrement souffert des confinements, monter des partenariats pour soutenir la prise en charge des jeunes enfants et des familles monoparentales, accompagner la mise en place de l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > En 2018, le taux de pauvreté en Paca est de **17,3 %**. Il est de 18,7 dans les Bouches-du-Rhône et de **20 %** en Vaucluse. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées avec un taux de pauvreté de **31,9 %** pour la région, 35 pour le Vaucluse et presque 32 pour le Var.
- > En janvier 2018 la région comptait **159 840 bénéficiaires** du RSA. Ce chiffre a fortement augmenté pendant la crise sanitaire, jusqu'à 176 560, pour redescendre à **162 820** en mai 2021.
- > La contractualisation avec les départements représente **29,5 M€** sur la période 2019-2021. Celle avec les métropoles **3,42 M€**, soit un soutien total de l'État aux collectivités de **32,9 M€**.
- > **3 M€** ont été mobilisés en 2019 et 2020 en soutien à des initiatives territoriales. Une enveloppe supplémentaire est en cours de déploiement en 2021.
- > **5,7 M€** en 2021 ont financé les investissements des associations luttant contre la pauvreté ; **90 projets** soutenus

CHIFFRES CLÉS

- > **10 800 élèves** bénéficiaires de petits déjeuners en mars 2020
- > **228 places** créées en établissement d'accueil du jeune enfant en 2020
- > **6 715 places** concernées par le bonus mixité sociale
- > **15 centres sociaux** créés en QPV
- > **32 Points conseils budget** labellisés en 2020, 6 en 21
- > **28 356 entrées en parcours contractualisé** d'accompagnement adapté vers l'emploi et l'autonomie des jeunes (Pacea)
- > **7 050 entrées** en Garantie jeunes en 2020
- > **8 636 mineurs** pris en charge par les missions locales au titre de l'obligation de formation.

- > **10 441 personnes dans les structures de l'IAE** avec un taux de sorties positives de 48%
- > **4 819 personnes en accompagnement global** avec Pôle emploi en 2020
- > **1 176 sans-abris** ont accédé à un logement autonome en 2019 et 2020
- > **144 lits haltes soins de santé en 2020** et 300 places d'appartements thérapeutiques.

Quelques exemples de projets soutenus

Dans le Var, un nouveau type de foyer pour les jeunes en situation précaire

La résidence sociale à orientation éducative (RSOE) « Fort Saint Antoine », portée par la fondation des Apprentis d'Auteuil, en partenariat avec l'association Erilia, constitue un exemple de coopération permettant de mettre au service des jeunes, des idées, des compétences et des savoir-faire. La RSOE a vocation à accompagner ces jeunes en perte de repères et à les amener à une autonomie réelle, en évitant ainsi en particulier les ruptures de parcours à la sortie de l'ASE. Elle constitue un nouveau type de foyer pour des jeunes « 16 -25 ans » en situation de précarité sociale et ne pouvant être admis en Foyer de Jeunes Travailleurs classique.

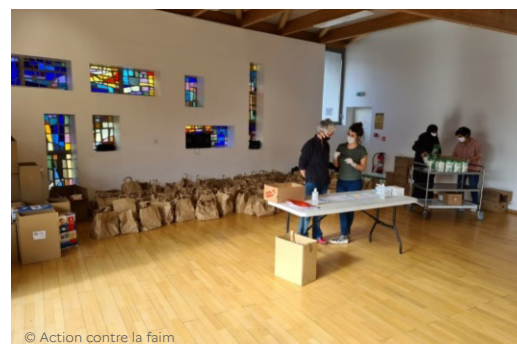


L'originalité de ce projet expérimental est de constituer une « passerelle » pour des jeunes qui ne sont pas en mesure d'accéder aux aides de droit commun sans un appui éducatif, une aide à l'insertion, une sensibilisation à la santé, une restauration de leur propre image et un accompagnement dans leur choix d'orientation de vie.

Pendant la crise

Lutter contre la précarité alimentaire

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial (PAT) à vocation éducative et sociale, et en réponse à l'urgence de la crise sanitaire, le Vaucluse a mis en lien les agriculteurs et le public en précarité pour créer du lien et renouveler les habitudes alimentaires. Cette action a été menée en partenariat avec la CAF, la MSA, les centres sociaux d'Avignon, les missions locales. Des paniers composés de produits agricoles locaux ont été distribués gratuitement à des jeunes de 16 à 25 ans.



Au-delà de répondre à besoin alimentaire urgent pour compléter un revenu insuffisant, cette action a permis de faire connaître et rendre accessibles des produits locaux de qualité à des publics qui ne les auraient peut-être pas consommés, tout en soutenant les agriculteurs du département et en promouvant l'agriculture.

Des kits d'hygiène bébés pour les familles en difficulté

Le projet *Massilia Couches System 2* est né de la collaboration entre Aouf et Action Contre la Faim dans une logique de mutualisation des ressources logistiques, humaines et d'expertises. Cette action a permis couvrir les besoins en hygiène des personnes suivies

par 84 acteurs de proximité. Ce sont 6 108 kits d'hygiène bébés et accompagnants qui ont été mis à disposition de ces acteurs pour être distribués à 3 183 ménages. Cela représente environ 13 730 personnes soutenues, dont 3 616 enfants de moins de trois ans. »

Pour aller plus loin

La Banque du numérique

Dans les Alpes-Maritimes, un consortium d'acteurs publics et privés s'est organisé autour de la CPAM, pour se former afin de répondre globalement à la fracture numérique et favoriser l'accès aux droits : récupération d'outils numériques, reconditionnement dans le cadre d'entreprises d'insertion, négociation de tarifs sociaux auprès des fournisseurs de réseaux, formation des usagers, mise à disposition de matériel. Le diagnostic territorial est fait, la démarche va se déployer.

Des outils d'accompagnement des allocataires du RSA ont été développés, notamment avec la plateforme E-spoar proposée par la CAF. Le délai moyen d'orientation a été réduit à un mois en moyenne.

2 EN OUTRE-MER



Principaux enjeux et priorités retenues

La population guadeloupéenne se caractérise par un niveau de pauvreté plus aigu que celui de la moyenne nationale, une démographie vieillissante, une forte présence de familles monoparentales, une économie tournée vers les services avec une part non négligeable de pratiques professionnelles informelles – « *jobber* » – ne permettant d’assurer une couverture sociale complète.

L’archipel guadeloupéen est également marqué par une centralisation de l’activité économique sur la communauté d’agglomération de Cap excellence, ce qui induit des problématiques de mobilité, de logement et des perspectives de développement économique de zones moins dynamiques.

Trois priorités ont été retenues :

- > le renforcement de l’accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA ;
- > l’amélioration de la vie sociale ;
- > la facilitation de l’accès à l’emploi des jeunes sortis de l’aide sociale à l’enfance.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : **34 %**.
- > Taux de chômage : **17 %** pour la population active, **35 %** pour les 15-25 ans.
- > Contractualisations : **2,5 M€** en 2019 dont **1,2 M€** de crédits de l’État, **6 M€** en 2020 dont **3 M€** de crédits de l’État.
- > **4 appels à projet** en 2019 pour un montant de 72 K€, **3 en 2020** pour un montant de 270 K€.
- > **1,2 M€** pour le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (13 projets en Guadeloupe, 4 à Saint-Martin, 1 à La Désirade et 2 à Marie Galante).

CHIFFRES CLÉS

- > **10 centres sociaux** créés.
- > **1 331 enfants accompagnés** dans le cadre de l’accompagnement à la scolarité en cofinancement de la CAF.
- > **31 projets de parentalité** en cofinancement avec la CAF.
- > **30 espaces de vie sociale/tiers lieux**.
- > **3 Points conseil budget**.

Faits marquants

Le renforcement de l’accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA

Grâce à l’action des antennes locales d’insertion (ALI) du conseil départemental et en liaison avec les plans locaux d’insertion par l’économie, les 3 680 primo-entrants dans le RSA ont pu être orientés et disposer d’un contrat dans des délais réduits. Un rattrapage des 7 768 entrants antérieurs a également été fait.

L'amélioration de la vie sociale

La mobilisation de la caisse d'allocations familiales de Guadeloupe a permis de créer plus de dix équipements de vie sociale prioritairement dans les quartiers de la politique de la ville, avec l'objectif de couvrir intégralement le territoire à court terme.

La mise en place d'un Samu social

Le Samu social 971 couvre l'ensemble du périmètre comprenant l'agglomération de Cap excellence, celle de la Riviera du Levant et les communes de Morne à l'eau ; le Moule et Petit Bourg. L'action a consisté à transformer les équipes mobiles d'intervention sociale (EMIS) en apportant une amplitude horaire plus large mais aussi de la compétence paramédicale ; également à assurer la pérennité du Samu social en garantissant la participation financière des collectivités locales. Depuis le 12 février 2020, 266 accompagnements sociaux ont été réalisés (accès aux droits, médiation, rétablissement des liens familiaux, orientation etc.), 1 677 évaluations et accompagnements sanitaires (évaluation de l'état de santé, réalisation de soins, test de dépistage, entretiens psychologiques...). Le Samu social 971 gère une file active de 800 bénéficiaires. Il a vocation à s'étendre sur le reste du territoire guadeloupéen.



Un accompagnement de tous les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance

100 % des sortants de l'aide sociale sont désormais pris en charge et leur situation est individuellement suivie au moment de leur majorité.

Pendant la crise

Des solutions ont été mises en place pour répondre aux difficultés rencontrées : décrochage scolaire, fracture numérique, santé mentale.

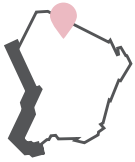
Pour aller plus loin

Des appels à projets

Un appel à projets est en cours afin de faire évoluer les pratiques alimentaires d'une population particulièrement affectée par des pathologies liées à la nutrition (surpoids, obésité, diabète...) : diffusion de messages et recommandations relatifs au bien manger, mise en place de circuits courts, valorisation des produits locaux agricoles. Une réflexion est initiée pour lancer des appels à projets afin d'identifier les déterminants partagés ou spécifiques de la Guadeloupe en matière de pauvreté et d'y apporter des réponses : financement d'une étude sur le coût des loyers, prévention des expulsions locatives, aide à la mobilité, accès à la culture, lutte contre l'illettrisme.

La mise en place d'un Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)

L'enjeu du SPIE est de rapprocher l'insertion professionnelle et l'accompagnement social et d'offrir à chaque personne la possibilité de construire avec son référent un parcours personnalisé à visée d'insertion économique, en lien avec les opportunités du territoire. Le fonctionnement du SPIE de Guadeloupe reposera sur un consortium d'acteurs identifié pour être le comité de pilotage stratégique et un consortium élargi désigné comme un comité technique. Des cellules techniques pouvant faire appel à l'ensemble des acteurs de l'écosystème « accueil, orientation, emploi, formation professionnelle, insertion » participeront à la mise en œuvre opérationnelle de la démarche.



GUYANE

Principaux enjeux et priorités retenues

La population Guyanaise se caractérise par une forte occurrence de la précarité, une démographie atypique au regard des ratios nationaux, une économie fragile extrêmement dépendante des transferts publics et d'un fort impact de l'économie informelle. Les manifestations les plus visibles de cette situation, outre un taux de chômage très élevé, portent sur l'accès difficile à un logement décent (forte prévalence de l'habitat illicite et/ou insalubre), une jeunesse largement exposée au décrochage scolaire et à la sortie des dispositifs de formation sans qualification, une insécurité alimentaire « endémique » concourant à l'échec scolaire des enfants des familles modestes. La pression migratoire qui se poursuit, notamment par le biais de la demande d'asile, génère mécaniquement des cohortes importantes de déboutés, qui tentent de se maintenir sur le territoire sans pour autant pouvoir prétendre à la plupart des dispositifs et minima sociaux.

Il convient de mentionner également les contraintes géographiques du territoire avec des distances importantes entre les bassins de population, un réseau routier incomplet et des communes isolées où l'accès aux droits est plus compliqué à mettre en œuvre.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > En 2020, **53 %** des personnes résidant en Guyane vivaient sous le seuil de pauvreté, taux inchangé par rapport à 2017, soit le résultat le plus critique après Mayotte.
- > Le taux de chômage est de **20 %**, chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale mais masquant de fortes disparités infra-territoriales (est et ouest guyanais) et selon les classes d'âge (fort chômage des jeunes).
- > On constate une forte prévalence des familles monoparentales (44 % des familles allocataires CAF) plus exposées à la précarité et aux « accidents de la vie ».
- > Contractualisations : **1,4 M€** en 2019 dont **700 K€** pour la part de l'État, **2,2 M€** en 2020 dont **1,1 M€** pour la part de l'État.
- > Appels à projet : **2 projets** retenus pour l'accueil pour tous, 490 K€ ; **9 projets** retenus dans le cadre du plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté : 898 K€ sur 2 ans ; **1 projet** retenu pour l'hébergement de personnes en situation de grande marginalité, 2 M€ en 2021 ; **1 projet** retenu pour le SPIE, 327 K€.

CHIFFRES CLÉS

- > **8 508 élèves** bénéficiaires de petits déjeuners gratuits à l'école.
- > Nombre de collations servies en 2020 : **2 705 élèves** bénéficiaires de collations servies en 2020.
- > **7 centres sociaux** créés et **7 espaces de vie sociale**.
- > **2 Points conseil budget** créés en 2020.
- > **1 équipe de prévention spécialisée** créée.

Faits marquants

Les internats et le soutien à la scolarité des élèves des communes de l'intérieur

La répartition actuelle des établissements scolaires fait que la plupart des élèves des communes de l'intérieur doivent poursuivre la scolarité loin du domicile familial dans un lycée voire un collège du littoral sans possibilité de retour autrement que durant les périodes de vacances. Pour prendre en compte cette contrainte, de nombreux lycées se sont équipés d'internats qui, jusqu'à il y a peu, fermaient leurs portes du vendredi soir au lundi. Cette limite obligeait les familles à mobiliser un mode d'hébergement complémentaire (tiers familial, familles hébergeantes) non sécurisé et concourant à un échec scolaire massif. Dans le cadre des initiatives territoriales de la contractualisation de la lutte contre la pauvreté, l'État s'est associé à la collectivité territoriale afin de permettre le fonctionnement continu, y compris le week-end, des internats et de mettre à profit ce temps pour des activités d'éveil, de loisirs encadrés et d'ouverture sur un environnement éloigné de celui des communes de l'intérieur. En 2020, 4 internats ont adopté ce fonctionnement, bénéficiant ainsi à près de 280 élèves.



Enquête pauvreté et participation des usagers

Pour répondre à l'objectif de développer la participation, la démarche a été d'aller vers les personnes concernées pour recueillir leur parole et leurs attentes. Une collaboration avec le centre de ressources politique de la ville sur les aspects méthodologiques et opérationnels, avec l'appui des services sociaux et des opérateurs associatifs, a permis de réaliser une enquête à partir d'entretiens semi-directifs en tête-à-tête. Les résultats de cette enquête sont encore en cours d'exploitation. Il apparaît d'ores et déjà que l'accès à un travailleur social, voire aux droits de base, est perçu comme une difficulté majeure. De fait et logiquement, l'espoir de sortir un jour de la précarité pour une très large majorité des personnes enquêtées repose davantage sur les solidarités familiales, communautaires ou religieuses que sur les politiques sociales, qu'elles soient locales ou nationales. Indirectement, cette enquête a permis de briser les réserves de certains de ces usagers et pourra générer des groupes territorialisés de concertation, installés dans la durée.

Pendant la crise

TaFAA, la task force aide alimentaire

En 2020, la crise sanitaire a fait exploser le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire (jusqu'à 40 000 au plus fort de la crise), notamment par l'interruption brutale de l'économie informelle qui constitue l'essentiel des ressources des familles non éligibles aux minima sociaux et les difficultés accrues d'accès aux travailleurs sociaux du fait des restrictions de déplacement. Une task force aide alimentaire a été mise en place, réunissant les différents services de l'État concernés, les collectivités territoriales ainsi que les opérateurs associatifs impliqués autour des missions suivantes :

- > coordonner et répartir les moyens financiers exceptionnels alloués par l'État national (3,7 M€) et les acteurs locaux ;
- > organiser dans les quartiers à forte densité des distributions de denrées « en poste avancé » au plus près possible des bénéficiaires et dans le respect des règles sanitaires et des impératifs d'ordre public ;
- > adapter les distributions aux contraintes géographiques ou aux besoins spécifiques (mobilisation de moyens aériens ou nautiques pour les communes éloignées, adjonction de produits d'hygiène ou de puériculture...).

Cette instance territoriale était relayée partout où cela a été possible, par des coordinations communales animées par les CCAS.

Une réflexion est en cours pour faire évoluer ce dispositif créé dans une situation d'urgence conjoncturelle vers une organisation plus pérenne et consolider la dynamique générée.



LA RÉUNION

Principaux enjeux et priorités retenues

La Réunion présente une situation sociale « hors norme », comme l'a indiqué l'Insee, avec 39 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, soit près de 333 000 personnes.

Le plan d'actions a été défini autour des priorités suivantes :

- > développer le soutien des personnes vulnérables (familles, parentalité, personnes âgées) ;
- > déployer une politique de prévention spécialisée et territorialisée ;
- > lutter contre le décrochage scolaire ;
- > fluidifier le parcours résidentiel des familles en difficulté ;
- > accompagner l'aide alimentaire chez les familles les plus démunies ;
- > mettre en place une politique d'insertion par la culture et le sport.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : **39 %**
- > Montant des contractualisations : **3,3 M€** en 2019, **8,7 M€** en 2020 et **6,9 M€** en 2021. Le territoire réunionnais est le 2^e territoire national le plus bénéficiaire au titre de la stratégie pauvreté.
- > **Une vingtaine d'appels à projet** a été lancée.

CHIFFRES CLÉS

- > **850 nouvelles places en crèches** sur la période 2019/2020.
- > **7 actions de formation** pour les professionnels de la petite enfance, dont 2 en cours ou achevées au bénéfice de 60 professionnels et de 18 parents.
- > **23 150 petits déjeuners** distribués entre 2019 et 2020.
- > En 2019, **7 431 jeunes accompagnés** dans le cadre du PACEA dont **2 800 dans le cadre de la Garantie jeunes** ; en 2020, **7 103 jeunes** dont **2 804** dans le cadre de la Garantie jeunes.
- > En 2020, **870 demandeurs d'emplois** suivis dans le cadre de l'accompagnement global.
- > En 2020, **5 000 personnes** ont bénéficié d'un CDI dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, représentant près de **1 200 ETP dans plus de 60 structures d'insertion**.
- > **5 Points conseils budget** et **1 PCB mobile**.
- > En 2020, **42 808 personnes bénéficiaires du panier de soins** (lunettes, dentaire et audioprothèse avec « zéro » reste à charge), **4 073** au 31/01/2021.
- > En 2020, **130 000 bénéficiaires** de l'aide alimentaire.

Faits marquants

Des initiatives de soutien aux compétences parentales

Parmi les actions mises en place, l'organisation de week-ends parentalité, en réponse à la crise : 193 familles bénéficiaires représentant 496 personnes, parents et enfants ; également l'accompagnement par le CHU de La Réunion d'enfants victimes de violences, en particulier sexuelles : 1 505 enfants pris en charge en 2020.

Un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA

Des outils d'accompagnement des allocataires du RSA ont été développés, notamment avec la plateforme E-spoar proposée par la CAF. Le délai moyen d'orientation a été réduit à un mois en moyenne.

Trois mesures pour faciliter l'accès au logement et à l'hébergement

400 logements ont été captés en 2019 et 412 en 2020 : il s'agit, pour une agence immobilière à vocation sociale (AIVS) de mobiliser des offres de logement décentes dans le parc privé afin de reloger les ménages défavorisés à des niveaux de loyers compatibles avec leurs ressources.

Afin de favoriser l'accès des publics les plus en difficulté à un logement autonome dans le parc social, des commissions de labellisation du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées ont été généralisées. En 2020, 395 ménages ont bénéficié du dispositif.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, un 4^e service d'accueil d'urgence temporaire a été ouvert dans l'est de l'île. Un autre est en cours de mise en place dans le sud. Ces structures permettent d'accompagner les femmes victimes de violence, de les mettre à l'abri et de leur apporter une réponse d'urgence, une écoute et un soutien psychologique.

L'accès aux biens essentiels

Le dispositif *Croix-Rouge sur roues* a pour objet de mettre en place des services itinérants pour aller à la rencontre des plus démunis et rétablir du lien social en proposant de la nourriture, une cellule d'écoute, des vêtements, ou encore des produits d'hygiène. Il a bénéficié d'un financement en 2020 qui a permis d'élargir l'offre à six nouvelles communes.



Le lien avec les entreprises solidaires

Engagée à soutenir les projets solidaires en direction des jeunes, des publics fragiles et des aînés, la fondation des entreprises Fond'Ker regroupe 69 entreprises. Elle a bénéficié d'un financement pour le lancement d'appels à projets sur quatre thématiques : solidarité intergénérationnelle-éducation-citoyenneté-inclusion sociale de la jeunesse, santé et bien-être, économie circulaire et développement durable.

Innovation territoriale

Lancé en 2020 à La Réunion, le dispositif expérimental Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) est porté par la Mission Locale Est et France Addiction : 80 jeunes ont été approchés, 32 sont inscrits. En 2021, l'expérimentation a été élargie sur le nord et l'ouest de l'île.

Pendant la crise

Des paniers de fruits et légumes frais livrés aux personnes vulnérables

57 000 paniers ont été livrés à domicile aux personnes les plus vulnérables pendant le confinement. Financée par le conseil départemental et mise en place avec les CCAS et les opérateurs du réseau alimentaire, cette action, d'un montant de 2 M€, a par ailleurs contribué au soutien de l'économie agricole locale.

Pour aller plus loin

Le Bricobus rural

Dans le cadre de l'appel à projet du plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, une action itinérante portée par les Compagnons bâtisseurs dans les écarts ruraux de l'ouest de La Réunion a été financée pour un montant de 200 K€ : en cours de mise en place, le Bricobus rural a pour objectif de proposer des interventions techniques urgentes sur l'habitat en faveur des personnes les plus isolées, notamment en accompagnant des projets d'auto-réhabilitations des habitants. Structurée autour de trois principes d'intervention, le faire, le faire avec et le faire ensemble, cette action permettra de doter le territoire d'un nouvel outil pour lutter contre l'habitat indigne, d'approcher au plus près les populations les plus fragiles et d'apporter une réponse adaptée aux situations.



MARTINIQUE

Principaux enjeux et priorités retenues

Le choix a été fait d'intervenir dans les domaines les plus marquants, à savoir :

- > les personnes en situation d'errance avec addiction et/ou pathologies psychiatriques ;
- > l'accès au logement ;
- > l'accompagnement à la sortie de la prostitution ;
- > l'aide alimentaire.

La stratégie s'articule également autour des trois axes suivants :

- > poursuivre la contractualisation avec la collectivité territoriale de Martinique (CTM) par une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, pour un montant de 2,1 M€, sur la base de trois engagements socle (fin des sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance, simplification des guichets et des services, insertion des bénéficiaires du RSA) complété d'un engagement à l'initiative de la CTM concernant la lutte contre la précarité des personnes âgées ;
- > assurer le pilotage régional qui s'appuie sur 16 groupes de travail thématiques animés par les principaux partenaires de la stratégie ;
- > mobiliser les crédits délégués à la commissaire à la lutte contre la pauvreté pour financer des projets innovants, en réponse à l'impact social de la crise sanitaire et du confinement, par le lancement de projets autour du « bouclier social ».

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Taux de pauvreté : en juillet 2020, **29 %** des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté, soit 2 fois plus que dans l'hexagone. Les jeunes (47 %), les familles monoparentales (42,4 %) et les plus de 75 ans (30 %) sont les plus concernés.
- > Montant des contractualisations avec la CTM : **900 K€** en 2019 ; **2,12 M€** en 2020 ; **2,1 M€** en 2021 (prévisions)
- > Appel à projet : en 2020 et en 2021 ont été financés des projets relatifs à l'accompagnement des personnes errantes, à l'accès au logement, à la sortie de la prostitution, à la lutte contre l'isolement, à la distribution de matériel informatique aux étudiants. Dans le cadre du plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (1,1 M€), **13 projets locaux** ont pu être financés par les crédits du plan France Relance pour mieux répondre à l'urgence sociale. Ex. : déploiement d'un camion solidaire itinérant pour la distribution de denrées alimentaires, création de jardins partagés, lancement d'un truck mobile pour aller à la rencontre des jeunes déscolarisés sans emploi, création d'un accueil de jour à destination des femmes victimes de violence, renforcement du réseau des aidants en faveur des personnes âgées.



CHIFFRES CLÉS

- > **Petits déjeuners gratuits à l'école** : en 2019/2020, 11 écoles et 1 396 élèves bénéficiaires de petits déjeuners à l'école en 2019/2020 ; en 2021, **20 écoles** et **2 391 élèves bénéficiaires** en 2021.
- > **2 Points conseil budget** (PCB) ont été ouverts.
- > **320 maraudes mixtes, 62 mises à l'abri.**
- > En 2019, **100 %** des jeunes sortants de l'aide à l'enfance ont signé un contrat jeune majeur, soit 56 jeunes ; en 2020, **82 %** ont signé, soit 48 jeunes.

Faits marquants

L'accompagnement des jeunes

Depuis le déploiement du plan #1Jeune1Solution, 386 primes à l'embauche de 4 000 €, 669 contrats d'apprentissage avec une aide de 5 000 ou 8 000 € et 715 emplois aidés ont pu être financés par *France relance* au bénéfice de la jeunesse martiniquaise. 585 jeunes décrocheurs ont été identifiés par les missions locales et sont pris en charge dans le cadre de l'obligation de formation.

Des actions d'aller-vers ont été renforcées à destination des jeunes en difficulté : confection et distribution d'un « pack de première urgence » composé d'un smartphone avec une carte prépayée de 15 €, un chéquier de tickets service de 5 €, un kit hygiène, des tickets de transport pour cinq jours, des produits alimentaires secs et liquides et des contacts indispensables pour le logement ; installation d'un camion « Truck aller-vers les jeunes NEETS » avec embauche d'un emploi à mi-temps afin de rendre accessible l'offre de service de la mission locale sur le territoire. Plan *Un étudiant, un ordinateur* avec la distribution de 50 ordinateurs portables à des étudiants en situation de précarité ; création d'une épicerie sociale étudiante installée dans les locaux de l'université.



À la rencontre des personnes errantes

Parmi les actions déployées, la distribution de produits frais aux personnes âgées isolées et la confection de paniers maraudes à destination des personnes en situation d'errance ; également la mise en place d'un dispositif intégré allant vers les personnes à la rue et présentant des comorbidités afin de leur proposer un accompagnement pluridisciplinaire ainsi qu'une réponse coordonnée favorisant l'accès au logement et à la santé.

L'aide à la recherche d'un emploi

Lancée au début de l'année 2021, l'expérimentation du service public de l'insertion (SPI) a d'ores et déjà permis de prendre en charge 58 bénéficiaires du RSA par une approche globale et plus réactive. Le dispositif sera enrichi par la déclinaison du volet « emploi » qui prévoit l'intégration de 6 000 bénéficiaires du RSA au sein d'un réseau de coopération associatif afin de leur permettre une réinsertion professionnelle, en mobilisant les entreprises du domaine de l'économie sociale et solidaire.

Une plateforme mobilité sera créée d'ici la fin de l'année 2021 pour afin de proposer aux bénéficiaires des outils de mobilité immédiatement mobilisables (auto-école solidaire, garage solidaire, taxi solidaire) et de les accompagner vers l'autonomie.

Des solutions pour les parents et les aidants

Une crèche à horaires décalés d'une capacité de 80 places sera ouverte fin 2021/début 2022. Cette structure permettra d'offrir une solution aux parents qui exercent des activités aux horaires atypiques (personnel soignant, de la restauration, etc.).

Une école est en cours de création pour accompagner et soutenir les aidants dans leur mission et leurs différentes démarches (formation, orientation et accompagnement aux démarches, accompagnement au retour à l'emploi).

Pendant la crise

Durant l'année 2020, ce sont près de 10 000 personnes en situation de précarité qui ont été identifiées. Ce chiffre est susceptible de progresser en raison de la quatrième vague que connaît la Martinique, qui a été reconfinée en août 2021.

Il s'agit à présent d'évaluer l'impact de cette vague sur les publics vulnérables, d'identifier les besoins et de mobiliser les crédits de la stratégie pauvreté pour répondre aux situations les plus urgentes (plan d'équipement numérique et de soutien scolaire pour les familles précaires pour assurer la continuité pédagogique, appui aux aidants familiaux particulièrement touchés par la crise sanitaire, appui aux initiatives liées au soutien psychologique des personnes en souffrance psychologique du fait du confinement).



MAYOTTE

Principaux enjeux et priorités retenues

La situation de Mayotte est hors norme puisque 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et 63 % est en situation d'inactivité ou de chômage. Mayotte reste le département le plus pauvre de France. Près de la moitié de la population est d'origine étrangère et un tiers sont nés à Mayotte.

Cette situation s'accompagne de problématiques lourdes en matière de logement avec un tiers de l'habitat constitué de bidonvilles ou encore de réseaux et infrastructures saturés : assainissement, eau potable, électrification, établissements scolaires. En 2020, les salles de classe étant en nombre insuffisant dans le primaire, 37,2 % des écoles étaient encore en rotation. Sur le plan démographique, on enregistrait 9 800 naissances en 2018 faisant du centre hospitalier de Mayotte la première maternité d'Europe. La population est très jeune et 50 % des habitants ont moins de 20 ans. Avec 4 000 mineurs vivant sans leurs parents, la question de la protection de l'enfance constitue un défi majeur pour la société mahoraise.

La stratégie pauvreté abonde dans le sens de la dynamique plus globale de rattrapage des retards que connaît ce territoire comparativement aux indicateurs nationaux. Elle intervient dans les politiques publiques de l'accès au droit, de l'éducation, de la formation et de l'insertion sociale et professionnelle.

Repères et chiffres clés

DONNÉES GÉNÉRALES

- > Le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté a connu une légère baisse en passant de **83 % à 77 %** de la population entre 2018 et 2020.
- > Le budget de la contractualisation représente au total : **4,97 M€**.
- > **3 appels à projet** ont été conduits pour un total de **938 K€**.

CHIFFRES CLÉS

- > **58 places d'hébergement** financées sur un parc de 300 places pour les ménages pris en charge suite aux opérations de résorption de l'habitat insalubre.
- > **2 postes de coordonnateurs** créés pour aider au déploiement des groupes de médiation citoyenne.
- > 2 parcours d'accueil et d'écoute des jeunes (PAEJ) financés, comptabilisant au total **2 400 passages**.
- > **2 Points conseil budget** (PCB) labellisés et **4 maisons des familles** installées.

Faits marquants

Médiation et concertations

Au second semestre 2020, l'île a été fortement déstabilisée par des violences et des barrages routiers. Des groupes de médiation citoyenne ont été déployés sur 10 des 17 communes de l'île en juillet 2020. Avec le soutien de nombreux bénévoles, il a été possible de mobiliser et déployer jusqu'à 500 personnes sur le territoire pour sécuriser les abords des établissements scolaires, aller au contact de la population et recueillir les doléances.

Le 31 mars 2021, à l'occasion du dixième anniversaire de la départementalisation de Mayotte, le ministre des Outre-mer a annoncé la préparation d'un projet de loi dédié à Mayotte. Ce projet de loi doit permettre d'accélérer le développement du territoire et d'améliorer la vie quotidienne des Mahoraises et des Mahorais.

Ainsi, le ministre des Outre-mer souhaitant que ce projet de loi soit inspiré, pensé et nourri par les forces vives mahoraises, de larges concertations de terrain ont permis de faire émerger des propositions pragmatiques et adaptées aux spécificités du territoire.

L'accueil des jeunes enfants

L'accueil des jeunes enfants, collectif ou auprès d'assistantes maternelles, constitue un défi majeur pour Mayotte où le besoin est estimé à plus de 9 000 places alors que 278 places seulement sont installées à ce jour. Avec le soutien de la CNAF, la stratégie pauvreté a permis la fédération des crèches de Mayotte dans un projet de marketing territorial et d'aide à l'installation des nouveaux professionnels de la petite enfance. De plus, dans le cadre de l'appel à projets Fonds de développement social, un effort majeur est réalisé avec 3,8 M€ mobilisés pour investir dans la rénovation et la création de nouvelles places de crèches, dont 86 financées pour la seule année 2021.

Pendant la crise

Pour faire face aux conséquences sociales et humanitaires de la crise sanitaire, une opération d'envergure de distribution de bons alimentaires a été menée à Mayotte. Il s'agissait de venir en aide aux populations vivant des activités informelles stoppées par le confinement.

C'est ainsi qu'en 2020, près de 130 000 personnes ont bénéficié de cette aide avec un montant total de 7,1 M€ distribués. La stratégie pauvreté a contribué en urgence à ce dispositif avant que parviennent les dotations exceptionnelles. Coordinée par les services de l'État et avec le soutien de la Croix-Rouge et de 12 associations, ce sont 50 000 actes de distribution qui ont été réalisés en quelques mois pour mener cette action d'envergure.



Contact presse :
anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr
01 40 56 63 05

www.lutte-pauvrete.gouv.fr
@Delegpauvrete



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté